

Contributions à l'enquête citoyenne sur le Schema Directeur d'Alimentation en Eau Potable en Xaintrie Vallée de la Dordogne. 1^{er} mai - 1^{er} juillet 2022

Contact : 06 23 58 71 05 ; enquetecitoyenneXVD@protonmail.com

<https://ECXVD.wordpress.com>

Table des matières

Contributions à l'enquête citoyenne sur le Schema Directeur d'Alimentation en Eau Potable en Xaintrie Vallée de la Dordogne. 1 ^{er} mai - 1 ^{er} juillet 2022.....	1
Contributions par courriel.....	4
N°1 : 5 mai Marie Laure Fraysse, Monceaux-sur-Dordogne,.....	4
N°2 :5 mai Bruno Taquet, Sexcles.....	4
N°3 :6 mai Isabelle Marcos.....	4
N°4 :10 mai Olivier Mousseau, 19430 Gouilles.....	4
N°5 :11 mai Famille Vidalin Saint Cirgues.....	5
N°7 :12 mai Georges Combalier.....	6
N°8 :12 mai André ramon, La Chapelle Saint Géraud.....	6
N°9:12 mai Chauffier, 19220 Saint Cirgues la Loutre.....	6
N°10 :13 mai Frédéric Boutet, 19320 Rivière – Argentat.....	6
N°11 :14 mai Franck SHINKARETZKY habitant au 5 route du Vaurs 19220 SAINT CIRGUES LA LOUTRE,.....	9
N°12:17 mai Jocelyne Puyraimond.....	9
N°13 :18 mai Roxane Cauhapé, 2 Moulin de Rioubazet, 19430 Mercoeur.....	9
N°14 :21 mai Charles Alves, Eric Grimaud, Habitants au 2888 route de Jérusalem, 19400 Hauteefage.....	10
N°15 :22 mai Isabelle Manaux, résidente de la commune de SAINT CIRGUES LA LOUTRE.....	10
N°16:23 mai Philippe et Marie-Andrée Placial, Saint-Cirgues-La-Loutre.....	10
N°17 :24 mai Marie-Laure Petit, 8 rue sainte Claire, 19400 Argentat.....	11
N°18 :25 mai Famille Estrade, Gouilles.....	12
N°19 :26 mai Jérémy saint hilaire, Mercœur.....	12
N°20:26 mai Famille Teyssier-Laderrière, Albussac.....	13
N°21:26 mai Sabine Guéganton, Argentat sur Dordogne.....	13
N°22 :28 mai Bernard Rougié, Hauteefage.....	13
N°23:28 mai Contribution d' Anne Marie Breuil, Valeins commune d'Hauteefage.....	15
N°24 :29 mai Contribution de Marie-José Ramond, Bassignac-le-Haut.....	16
N°26 31 mai Ludovicus Louwagie, Monceaux-sur-Dordogne.....	18
N°27:31 mai Michel LHERM, 10 rue du Château d'eau, 19430 La Chapelle St Géraud..	18
N°28 :02 juin Catherine Firmin, Forgès.....	19
N°29:27 juin Daniel Gane à Saint-Cirgues-la-Loutre.....	20
N°30:28 juin Henri BREUIL, Valeins le 28 mai 2022, 380 Valeins 19400 HAUTEFAGE, 06 84 63 35 24 ou 01 55 28 06 75, henri.breuil@hotmail.fr	21
N°31 :28 juin Jean Robert Petit, Christiane Bastide, Gouilles.....	23
N°32:29 juin Frédéric Boutet – Rivère 19320 Argentat.....	24

N°33 :29 juin Marine Vastroux-Laval.....	30
N°34 :30 juin Michèle Vidalin, St-Cirgues-la-Loutre.....	31
N°35:30 juin Jeanne Pers, Saint Cirgues La Loutre.....	31
N°36 :30 juin contrib-c-guerin, Le 29/06/2022, Christine Guerin 4, Lacan, 19430 Goulles	31
N°37:30 juin Contribution CORENV à l'enquête citoyenne.....	33
N°38 :1er juillet Annick BENAZECH, Conseillère municipale à Bassignac-le -haut, Déléguée au Syndicat intercommunal des Eaux du Puy-du-Bassin, Habitant au 8 route des Agrafeuils, 19220 Bassignac-le-Haut.....	35
N°39:1er juillet Ève Kircher.....	40
N°40:1er juillet Laurent BRULLE, Rilhac Xaintrie.....	40
N°41 :1er juillet Claude Gane à Saint-Cirgues-la-Loutre.....	41
Cahier A Saint Cirgues la Loutre.....	42
A 42 R. Planetit ? 17/05/2022.....	42
A 43 M. Charles Pers, 24/05/2022 Lalo, 19220 Saint Cirgues la Loutre.....	42
A 44 Jean MIERMONT, 24/05/2022 St Cirgues la Loutre.....	43
A 45 Gayrard ? Saint Cirgues la Loutre, 27/05/2022.....	44
A 46 Alice Peyrical St Cirgues la Loutre, 28/08/2022.....	44
Cahier B St Martin La Méanne.....	45
B 47 Frédérique Perrin Murat St Martin la Méanne.....	45
B48 Jean Gravier, St Martin la Méanne.....	45
B 49 Pierre Chastang, St Martin La Méanne.....	45
B50 Nicolas Petit, St Martin la Méanne.....	46
B 51 Sophie Garnier, St Martin La Méanne.....	47
Cahier C – Argentat (marché).....	47
C 52 12 mai 22 Babé BROGNIAUT, St BONNET ELVERT.....	47
C 53 12 mai 22 David BOURDET GOULLES.....	47
C 54 12 mai 22 Denis PARAT St MMARTIN LA MEANNE.....	47
C 55 12 mai 22 VANDERM CUES ARGENTAT L'HOSPITAL.....	47
C 56 12 mai 22 SARTORIO MONCEAUX.....	47
C 57 12 mai 22 POCHE ALBUSSAC.....	47
C 58 12 mai 22 GUIGO LE SIRIEX.....	47
C 59 19 mai 22 Karel DEMET LE BELLET MONCEAUX.....	48
C 60 19 mai 22 BECKER ARGENTAT.....	48
C 61 19 mai 22 Patricia ARGENTAT.....	48
C 62 19 mai 22 Nicole JAMMMES ARGENTAT.....	48
C 63 19 mai 22 Carole CAZIER ARGENTAT.....	48
C 64 19 mai 22 Alix LAUFENBERG ARGENTAT.....	48
C 65 19 mai 22 Luce NEBRENS MERCOEUR.....	48
C 66 19 mai 22 H. BASQUE ST BONNET ELVERT.....	48
C 67 19 mai 22 Christian DELPONT ST BONNET LES TOURS DE MERLE.....	48
C 68 19 mai 22 Danielle GOUBERT SEXCLES.....	49
C 69 19 mai 22 Kristien NOUSSEUR MOUSTOULAT.....	49
C 70 19 mai 22 Ronald BELLEZ ARGENTAT.....	49
C 71 19 mai 22 Linde STAL ARGENTAT.....	49
C 72 19 mai 22 DE BUERGER ARGENTAT (GOULLES?).....	49
C 73 19 mai 22 Fabrice QUINT GOULLES.....	49
C 74 19 mai 22 Michel RAEZ ST MARTIN LA MEANNE.....	49
C 75 16 juin 2022 CHASSAGNE ARGENTAT.....	49
C 76 16 juin 2022 Colette GARGNE ARGENTAT.....	49

Cahier D - Goullès –.....	49
D 77, Van Dendaele Michèle, Vétérinaire , La Bastide Goullès.....	49
D 78 Lestrade Jannine,Le Teulet-Goullès membre du conseil municipal.....	50
D 79 Marga Stölle, 4, Font Peyre-Goullès.....	50
D 80 Paul Mouren 4, Lacan Goullès.....	50
D 81 Pierrette Lalo, 3 Laborie Goullès.....	50
D 82 Françoise Misonne, Lacan Goullès.....	50
Cahier E- Argentat, St-Bazile-de-la-Roche.....	51
E83 - 24 mai 2022, Annette FOURNIER – Vergniolles – Monceaux/Dordogne.....	51
E84 - 24 mai 2022- Jean-Marc COLLACHE, Argentat.....	51
E85 – 24 mai 2022- Huguette COVACIN, St-Bazile-de-la-Roche.....	51
E86 – 24 mai 2022- Camille DURANTEAU, St-Bazile-de-la-Roche.....	51
E87 – 24 mai 2022- Lassourny.....	52
E88 – 24 mai 2022- Van de Merley Jos, Rivière.....	52
E89 – 24 mai 2022- Alberto Sarroca Bernadets- St-Bazile-de-la-Roche.....	52
E90 – 24 mai 2022- André SWIER- St-Bonnet-Elvert.....	52
E91 – 24 mai 2022- Isabelle BERNAY- Merle.....	52
Cahier F – Argentat.....	53
F 92 – 5 mai 2022 Jean Marc COLLACHE ARGENTAT.....	53
F 93– 5 mai 2022 Valérie ARGENTAT.....	53
F 94 – 12 mai 2022 CELLES BEAULIEU.....	53
F 95 – 12 mai 2022 Alexandra DUCHENE HAUTEFAGE.....	53
F96 – 12 mai 2022 Valérie DENOIX ARGENTAT.....	53
F 97 – 12 mai 2022 Albert SNEY FORGES.....	53
F 98 – 12 mai 2022 Edith VON SCHAGER ST CHAMANT.....	53
Cahier G – Argentat.....	54
G 99 Nicolas DUBIEN AURIAC.....	54
G 100 PESTEL ANGLARDS DE SALERS.....	54
G 101 Isabelle MIELVAQUE ST PRIVAT.....	54
G 102 J C ALAPHILIPPE ST PRIVAT.....	54
Contributions hors délais.....	54
Christian et Claudine DELMAS-26/07/2022-Sexcles.....	54
J.-P. Gaboriaux, St-Bonnet-Elvert.....	56
Corinne RAGUIN et Vianney CATTEAU2, Le Vieux Bourg, 19380 SAINT BONNET ELVERT.....	56
Anne DELOULE, 10 rue du Barry- 19220 Servières le Chateau.....	57
Sabine Delaruelle, Argentat.....	57
Jocelyne Guérin, Argentat.....	58

Contributions par courriel

N°1 : 5 mai Marie Laure Fraysse, Monceaux-sur-Dordogne,

Mesdames, Messieurs,

En ce qui concerne la commune de Monceaux sur Dordogne, je ne vois pas l'intérêt d'arrêter la gestion directe par la commune pour aller puiser de l'eau dans la Dordogne et la retraiter par la suite, car cela fonctionne fort bien et depuis de nombreuses années, et qui plus est l'eau est très bonne.

Il me semble que ce projet de centralisation de l'approvisionnement de l'eau ressemble à celui de l'approvisionnement en électricité: le choix qui a été fait dans les années 1970 de centraliser la production électrique par le choix du tout nucléaire et maintenant, 50 ans plus tard, nous parlons de diversifier la source d'électricité et de mix énergétique, mais les savoirs faire, et pour la Corrèze les micros centrales existantes ont été bien souvent démantelées.

Donc non, je ne pense pas que ce soit une bonne chose de centraliser l'approvisionnement en eau si on essaie de regarder 50 ans dans le futur.

- les sources de captage nous obligent à avoir des sols propres, donc à contrôler ce que nous déposons dans la terre, autant de gagné pour les générations futures
- l'eau de la Dordogne reçoit toutes les eaux du bassin versant et donc contient de fait plus de polluants qu'une eau captée en hauteur. Donc à l'arrivée une eau de moins bonne qualité quelques soient les traitements appliqués.

En espérant que mes propos aient un écho.

Bien cordialement

N°2 : 5 mai Bruno Taquet, Sexcles

Voilà un projet ridiculement inutile.

Être dépendants d'un seul point d'approvisionnement

Remonter de l'eau sur plusieurs centaines de mètres

Abandonner notre autonomie...

N°3 : 6 mai Isabelle Marcos

je ne suis pas d'accord avec ce projet de ressource unique de l'eau potable de notre communauté de communes.

Réfléchir sur la gestion de l'eau bien sûr.

N°4 : 10 mai Olivier Mousseau, 19430 Gouilles

Madame, Monsieur,

Cette étude est pipée !

L'agence de l'eau Adour Garonne (amusant pour des communes de Xaintrie Val Dordogne) subventionne outrageusement l'étude la plus chère pour la faire aboutir par la force.

Le coût subventionné n'a aucun sens économique ou budgétaire !

Le coût réel est le coût sans subvention et c'est uniquement celui-là qui doit être examiné.

L'eau de source qui nous approvisionne est très bonne, n'a pas besoin de traitement.

Elle n'a pas goût de traitements chimique. Elle est proche de chez nous et n'a pas besoin de parcourir 30 km de tuyau pour arriver à nos robinets. Son PH est très proche du seuil de la norme. Equilibrer son PH est simple et peu coûteux.

Nous voulons conserver notre approvisionnement en eau.

L'étude doit être présentée en dehors de toute subvention.

Ce n'est pas à l'agence de choisir le projet à la place des élus et des citoyens.

Les subventions doivent être égales quel que soit le projet retenu.

Le devoir des élus est de défendre les intérêts des citoyens, non pas de se faire imposer un projet par une « agence de l'eau » et par la force des subventions.

Subventions que de toute façon nous payons par nos impôts de près ou de loin.

Veillez croire , Madame, Monsieur, à mes sincères salutations..

N°5 : 11 mai Famille Vidalin Saint Cirgues

J'ai déjà signé la pétition pour m'opposer à ce projet pharaonique qui consisterait à faire monter de l'eau de la Dordogne, c'est à dire d'Argentat à Saint Privat!!

Cette commune est en déficit d'eau environ un mois par an de secheresse, il y a d'autres façons de pallier ce manque en faisant contribuer d'autres communes du plateau, saint cirgues par exemple, en faisant d'autres forages sur le Puy du Bassin...

En ces temps où le coût de l'énergie augmente jusqu'ou peut aller le prix du m3? On parle de 7 euros avant les augmentations du prix de l'énergie! A titre d'exemple je citerai la métropole clermontoise où ce prix n'exède pas 4,6 euros pour la commune la plus chère, Clermont étant à 3 euros avec sa régie municipale et c'est vers quoi il faudrait tendre dans notre communauté

Je précise que si elle est peu minéralisée, l'eau de saint Cirgues est d'une pureté incomparable, peut-on en dire autant de celle de la Dordogne qu'il faudra sans doute laisser décanter avant de la boire à cause des traitements chimiques?

L'eau est un bien trop précieux et essentiel pour jouer avec

Communautairement et aquatiquement vôtre

N°6 : 12 mai M. Pasqualini Gérard, Saint Cirgues la Loutre

Bonjour,

Mon avis concernant ce projet est simple :

Il faut conserver les emplois sur nos commune et bien sûr, **conserver tous nos captages d'eau.**

Merci de votre attention.

Cdt.

N°7 :12 mai Georges Combalier

Nous sommes contre ce projet. Habitant La Chapelle Saint Géraud, nous ne manquons pas d'eau, et nous l'avons à un prix très raisonnable. De plus, elle est de très bonne qualité.

Ce projet n'engendre que de grosses dépenses, de gros travaux pour avoir une eau bien plus chère et certainement de moindre qualité.

N°8 :12 mai André ramon, La Chapelle Saint Géraud

Difficile d'admettre le bien fondé de cette opération quand on connaît l'abondance des sources de la région. L'eau y est abondante et de bonne qualité et ne coûte pas très cher. A l'ère de la restriction énergétique qu'y a-t-il de mieux que l'utilisation de la ressource, par simple ponction dans les Alpes phréatiques locales. Il n'y aura pas d'économie à desservir les usagers d'une eau à partir d'un point bas alors qu'elle se trouve à notre portée sans dépense énergétique et par simple écoulement. Ajoutons à cela que l'eau de la Dordogne est polluée et que pour la rendre consommable il faudra des installations coûteuses.

En conclusion on sent déjà, à l'étude de ce projet des relents d'opération financière sur le dos du consommateur. Je suis contre ce projet.

N°9:12 mai Chauffier, 19220 Saint Cirgues la Louvre.

Bonjour, je suis POUR garder TOUS LES captages d'eau potable du territoire et NON PAS une usine unique !

N°10 :13 mai Frédéric Boutet, 19320 Rivière – Argentat

Bonjour

En ce qui concerne 1) la pollution à l'Atrazine dans le captage de Freygnac à St-Bazile-de-la-Roche, 2) l'obligation d'acheter des coûteuses unités de reminéralisation pour avoir une eau conforme par rapport au pH, je verse dans ce dossier la lettre que j'ai expédiée à l'Agence Régionale de Santé, et pour laquelle j'attends une réponse.

Frédéric Boutet
7, avenue Foch
19400 Argentat

Sylvie BOUÉ, directrice,
Mathilde RASSELET et Cathy CAMUS
Agence Régionale de Santé
Délégation départementale de la Corrèze
4, rue du 9 juin 1944
19000 Tulle

OBJET : Captage U.D.I. Saint-Bazile-de-la-Roche, Reminéralisation en Xaintrie Vallée de la Dordogne et aluminium dans l'eau potable

COPIE : Préfecture de la Corrèze, Communauté de Communes X.V.D., Agence de l'Eau Adour Garonne, Conseil Départemental de la Corrèze, Direction Départementale des Territoires, C.P.I.E. de la Corrèze, Mairie d'Argentat, Syndicat des Eaux des Deux

Vallées, maires des 30 communes et leurs conseillers municipaux, maire de St-Bonnet-sur-Avalouze, maire de Laguenne-sur-Avalouze

Madame BOUÉ,

J'ai bien reçu votre courrier du 23 mars 2022 et vous en remercie. Il ne répond que partiellement aux questions que j'ai posées. Néanmoins, en vous les reformulant, je me permettrai d'esquisser des conclusions temporaires.

Déséthyl-Atrazine aux captages F1 et F2 de Freygnac (commune de St-Bazile-de-la-Roche)

Concernant le suivi que vous avez mis en place sur les captages de St-Bazile-de-la-Roche pour la molécule Déséthyl-Atrazine, les mesures que vous avez fait réaliser montrent un dépassement du seuil de Non Conformité (N.C.1) en octobre (0,11 µg/l) et novembre 2021 (0,13 µg/l le 3 novembre et 0,15 µg/l le 18 novembre).

Or ce moment d'octobre et novembre 2021 a été une période de sécheresse. N'est-il pas possible que ce paramètre influence la concentration en métabolite de pesticide ? Dans tous les cas, les mesures ultérieures ont montré que l'eau est redevenue conforme : 0,034 µg/l au forage n°1 le jeudi 3 mars 2022 et 0,083 µg/l au forage n°2 le même jour.

Dans le courrier de Madame la Préfète au P.R.P.D.E. (le Syndicat des Eaux des Deux Vallées en l'occurrence) le 2 décembre 2021, à propos de la molécule Déséthyl-Atrazine à St-Bazile-de-la-Roche, elle indique qu'un « *contrôle sanitaire mensuel renforcé* » a été mis en place depuis mai 2021.

Si le mot « mensuel » est bien à sa place dans cette adresse, il nous manque les mesures de cette molécule pour mai, juin, juillet, septembre et décembre 2021. Ces mesures ont-elles été effectuées ?

Enfin, vous n'avez pas répondu à mes interrogations sur le rapport ADET/A et le modèle de disparition de ces molécules. Cependant, je ne peux que formuler l'hypothèse que l'Atrazine et ses métabolites sont voués à disparaître puisque leur utilisation en agriculture a été interdite en 2003.

D'après donc les éléments que j'ai à ma disposition pour l'instant dans ce domaine, il ne m'apparaît pas nécessaire d'entrer dans une phase de correction, que ce soit une substitution de la ressource en eau ou bien la recherche d'un système de filtration. Ces mesures correctives semblent l'une et l'autre disproportionnées par rapport au problème soulevé.

En ma qualité d'habitant qui boit cette eau, contribuable qui paye ses impôts et son eau, je pense qu'il y a lieu de conserver le système tel qu'il est, puisqu'il fonctionne.

Problématique du pH en Xaintrie Vallée de la Dordogne :

Vous avez probablement reçu et lu la lettre que j'ai produite à Madame Aude WITTEN, directrice adjointe de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, délégation de Brive, lettre datée du 20 avril 2022.

Dans ce courrier, je lui posais des questions qui sont également pertinente pour votre agence a) du fait de sa responsabilité dans le contrôle de l'état sanitaire des eaux distribuées b) du fait de sa responsabilité dans l'orientation du choix de la Communauté

de Communes X.V.D. vers une centralisation de la ressource en eau, plutôt que la conservation d'un système distribué et pluriel d'U.D.I. à long terme.

La question centrale à laquelle je souhaite que vous donniez une réponse, est formulée ainsi : quel bénéfice économique peut-on espérer de l'achat d'unités de reminéralisation comparé au scénario où l'on continuerait à capter l'eau avec le système actuel, en réservant l'argent pour accélérer la maintenance des canalisations déjà très vétustes ?

Par ailleurs, il a été dit aux élus que le caractère corrosif de l'eau acide implique que l'on boit une eau chargée en métaux, principalement le cuivre puisque la plupart des canalisations d'eau sanitaire sont de ce matériau. Mais : on ne peut pas raisonner ainsi à vue de nez quand les enjeux sont si importants.

Il me semble donc impératif de répondre à la question : quelles quantités de cuivre ingère-t-on quand on boit un litre d'eau du robinet à pH 5,6 par exemple ? Même question si cette eau est restée un jour dans dix mètres de canalisations en cuivre, ou dix heures dans un mètre de canalisation en cuivre. Ensuite : quels effets néfastes sur la santé peuvent apparaître suite à cette ingestion ? Et : qu'est-ce qui montrerait que les habitants seraient en meilleure santé s'ils buvaient l'eau passée par le traitement de reminéralisation ? Et enfin : dans l'hypothèse où l'eau du robinet est non conforme au cuivre, dans quel ordre de grandeur faire couler l'eau avant de la boire pourrait faire baisser le taux ?

Pour la commune de St-Cirgues-la-Loutre par exemple, le Bureau d'Etudes a proposé deux unités de reminéralisation à 80 k€ l'unité, soit 160 k€ pour 160 habitants, uniquement pour avoir une eau potable à pH neutre.

Supposons que l'argument sanitaire sur le cuivre soit valable, et que chaque habitant boive deux litres d'eau par jour, cela signifierait qu'on installerait un système à 160000 € pour neutraliser le pH de 320 litres d'eau par jour ? Cette proposition me semble disproportionnée pour l'instant. Mais j'attends les réponses à mes questions pour en savoir plus.

Sur l'aluminium :

Vous avez sans doute lu mes réponses à Aude WITTEN. Ici, je répète la conclusion à laquelle j'en suis arrivé :

« Comparer l'ingestion et l'injection d'aluminium semble incorrect car le traitement et la persistance dans l'organisme n'est pas la même. Les travaux de l'équipe Gherardi de Mondor ont montré que c'est surtout l'injection dans les fluides corporels qui est responsable des problèmes sanitaires¹, car l'immense majorité de l'aluminium ingéré est évacué naturellement.

Aussi il me semble quelque peu déplacé de focaliser les subventions sur des unités de filtration de l'aluminium et relevage du pH alors qu'on boit cette eau depuis la nuit des temps en Xaintrie, que par ailleurs on injecte aux nourrissons des vaccins contenant des doses d'aluminium autrement plus importantes, et que les canalisations existantes d'acheminement de l'eau potable souffrent déjà de vétusté. »

Je vous rappelle ou vous informe à propos des vaccins en général :

1 « Myalgies et syndrome de fatigue chronique après vaccination : la myofasciite à macrophages et les études animales les relient à la persistance et la diffusion des adjuvants aluminiques dans le système immunitaire. » RK Gherardi, G Crépeaux, FJ Authiera, <https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S1568997219301090> 2019

1) contrairement aux médicaments, ils sont exemptés d'études de pharmacocinétique pour être commercialisés.

2) Lors des phases de tests en double aveugle, les fabricants de vaccins sont autorisés à injecter non pas un véritable *placebo*, c'est-à-dire un sérum physiologique, mais le vaccin lui-même sauf l'antigène.

Cela signifie que dans les phases de test de tous les vaccins contenant de l'aluminium, d'une part cet agent toxique est injecté à la fois dans le groupe de test et dans le groupe témoin, et d'autre part il n'y a aucune étude pour savoir où va se loger le métal dans le corps ni combien de temps il y reste.

Votre agence est concernée par ceci puisqu'elle est aussi responsable du secteur santé : l'aluminium injecté – surtout chez les enfants – dans les vaccins est bien plus problématique pour la santé que l'aluminium bu dans l'eau potable. Y a-t-il aujourd'hui des mesures correctrices prévues pour éviter aux nourrissons l'injection d'aluminium ?

Sachez que je n'ai aucun doute sur le fait que votre agence est toute dévouée à construire une société meilleure, c'est notre devoir à tous que de penser aux conséquences de nos décisions d'aujourd'hui pour les habitants de demain.

En vous remerciant par avance, je vous prie d'agréer mes salutations respectueuses.

N°11 :14 mai Franck SHINKARETZKY habitant au 5 route du Vaurs 19220 SAINT CIRGUES LA LOUTRE,

Suite à l'examen de l'enquête d'utilité publique relative à l'alimentation en eau potable en XAINTRIE, je vous donne ci-après mon point de vue.

Si l'option 3 (aspiration via la Dordogne des eaux potables sur les communes auparavant desservies par des captages autonomes) est économiquement cohérente en s'inscrivant dans un cadre rationnel de distribution, j'y vois néanmoins plusieurs éléments qui rendent ce projet risqué et à pertinence faible.

Il fait supporter les risques de défaillance du système (voire sa simple maintenance) à un nombre bcp plus étendu d'usagers que dans la configuration actuelle.

Ce projet est ensuite énergivore et donc contraire à toutes les directives visant à réduire l'impact carbone des activités économiques.

N°12:17 mai Jocelyne Puyraimond

Bonjour, il me semble qu'il y a d'autres possibilités à exploiter pour régler le problème de l'eau, donc je suis contre ce projet.

Les eaux actuellement distribuées ne subissent peu ou pas de traitement spécifique ou chimique et dont en qualité d'usager j'apprécie l'aspect naturel depuis de nombreuses années sans interaction sur mon métabolisme. L'élévation du PH qui en résulte ne constitue pas un problème pour la santé.

N°13 :18 mai Roxane Cauhapé, 2 Moulin de Rioubazet, 19430 Mercoeur

Bonjour,

habitante à Mercoeur, je me prononce contre le projet du schéma directeur d'alimentation en eau potable XVD. L'investissement financier serait colossal et la qualité de l'eau sur le plateau serait inférieure. Cette solution aux éventuelles pénuries ne me convainc pas.

J'y suis donc opposée.

N°14 :21 mai Charles Alves, Eric Grimaud, Habitants au 2888 route de Jérusalem, 19400 Hautefage

Bonjour, je vous fait part de notre total désaccord sur le projet du Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable en Xaintrie Vallée de la Dordogne.

PS : pourriez-vous nous informer par ailleurs si des plans out études existent relatifs aux tracés de cette alimentation depuis son point unique, En vous remerciant. En vous soutenant.

N°15 :22 mai Isabelle Manaux, résidente de la commune de SAINT CIRGUES LA LOUTRE

Je ne suis pas favorable à ce projet d'approvisionnement en eau potable de la communauté de commune XVD. Je demande qu'au préalable, un recensement sérieux de nos ressources en eau de notre plateau soit réalisée, et que parallèlement le coût d'exploitation de ces ressources ainsi que le coût de remise aux normes de notre réseau existant soit réalisée. Cette étude devra être portée à la connaissance des habitants.

Remonter de l'eau de la vallée me parait contre-nature et le coût final probablement exorbitant, pour une eau de qualité douteuse (sans traitement des rejets médicamenteux). Notre commune a la chance d'avoir une eau excellente en terme de goût et de qualité, en suffisance pour notre commune, je refuse donc de payer plus chère (c'est inévitable) une eau certainement bien plus médiocre. C'est tout simplement aberrant.

N°16:23 mai Philippe et Marie-Andrée Placial, Saint-Cirgues-La-Loutre

Remarques, questions, suggestions, précautions...

- Dans la première phase de l'étude, il ne me semble pas remarquer que les réseaux communaux ont été testés en termes de déperditions. Il serait intéressant avant de se lancer de connaître et de communiquer sur le taux de celles-ci et ce qu'elles représentent en volume. Intéressant avant même d'en passer à des propositions de scénarios mais aussi très important pour la suite car ces déperditions seront alors facturées aux habitants.
- Je ne vois pas plus d'étude concernant les gisements possibles non exploités à ce jour, le coût de leur éventuelle exploitation, leur qualité...

Ces deux études préalables ayant été menées, il serait alors possible de voir si et comment des mutualisations de communes à communes pourraient être envisagées, à quel coût et d'échafauder des scénarios.

- Par acquis de conscience, il est toujours bon de bien faire le point sur les éventuels conflits d'intérêts et même sur les intérêts réglementaires (à défaut d'être connus de tous) qui peuvent influencer une prise de décision qui ne servira pas vraiment les intérêts des usagers, par exemple :

+ Y aura-t-il un pourcentage du montant des travaux accordé à un ingénieur du secteur public en charge de la supervision de l'opération à réaliser ?... Si oui, l'avis qu'on se fera de l'expertise de ce professionnel devra en tenir compte.

- De la même façon, il est intéressant de savoir quelles mesures seront prise pour garantir qu'à terme, la gestion de l'eau restera bien citoyenne, publique et au plus près des besoins (en dehors de ceux des spéculateurs) sachant qu'à périmètre identique, la gestion publique est 25% moins chère que la gestion

privée qui doit notamment servir ses cadres supérieurs, ses administrateurs, ses actionnaires...

- Au cas où, malgré tout, la gestion de l'eau tomberait dans l'escarcelle du privé (c'est dans l'air du temps), quelles mesures seront prises pour garantir la qualité du service, le prix de l'eau...

... afin qu'on ne nous rejoue pas sempiternellement le coup des ordures ménagères : diminution de la qualité de service, augmentation de la redevance.

N°17 :24 mai Marie-Laure Petit, 8 rue sainte Claire, 19400 Argentat

Je suis profondément choquée par le projet de la communauté de communes Xaintrie-Val-Dordogne qui souhaite remplacer notre système en alimentation d'eau potable actuel, par une seule ressource prise dans la Dordogne.

En effet, alors même que ce projet transforme profondément l'existant, les habitants n'en ont été informés que très tardivement, et se retrouvent comme mis devant un fait accompli. Je trouve choquant qu'on estime que l'habitant n'ait comme seul pouvoir que d'élire des élus municipaux, puis de ne plus être informés de rien. Ce n'est pas l'esprit que je me fais d'une démocratie, même représentative. Alors même que toutes les demandes faites auprès de la communauté de communes pour avoir un diagnostic global ont été vaines, le même fut le cas à toutes les communes du territoire ont été vaines.

En effet, ce projet choisit d'abandonner les captages existants, et donc d'abandonner les périmètres de protection existants pour chacun d'eux. Nous sommes dans une période incertaine, où l'on promeut les capacités d'adaptation. Choisir une ressource unique, en abandonnant les autres, toutes (sauf une) les autres, c'est faire confiance aveuglément à la capacité qu'aurait la technologie de fonctionner en toute situation, ou d'être réparable en toute situation. C'est justement nous rendre dépendants d'une seule source, sans possibilité de retour en arrière. Alors que l'adaptation, c'est en premier lieu d'envisager des solutions de secours au cas où.

En effet, ce projet ne met pas comme priorité absolue une politique d'analyse des usages et de maîtrise de ceux-ci. Il n'aborde même pas le sujet. Comme si c'était un non sujet, inenvisageable, incongru. Il part du principe de base, accepté par tous les élus favorables, que la consommation ne peut qu'augmenter, qu'il n'existe aucune voie de maîtrise. On sait que, sur le plateau, la laiterie Duroux n'a pas été consultée, alors même qu'elle pourrait envisager un circuit fermé d'eau pour les lavages, ce qui permettrait des économies d'usage.

En effet, ce projet n'aborde aucunement également les ressources disponibles qui étaient d'ailleurs exclues de l'étude.

En effet, ce projet ne dit rien des difficultés de certaines communes qui présenteraient des taux de radioactivité très importants, sans que l'on sache si cette radioactivité est liée à la nature du sol, ou aux usages qu'il a été fait, à une période des résidus de carrière d'uranium (utilisés comme matériaux en particulier sur les chemins).

L'argument de solidarité, est ensuite avancé, dans cette situation d'analyse partielle comme devant contraindre tout le territoire à se plier au choix de la ressource unique, pour éviter le citernage.

Ce projet aborde les déficits en eau comme si une seule solution de sécurité était la ressource unique, sans autre étude, car ce serait trop long (argumentaire avancé par le syndicat du Puy du bassin à sa réunion de janvier), avec une confiance sans aucun recul

dans la parole du bureau d'études qui sont perçus, ou en tous cas présentés « comme les seuls qui sauraient ». Le pire a été que face à des demandes qui sont entendables (on décide bien quand on sait bien, on ne délègue pas sa décision à un bureau d'études qui saurait à notre place), la solution ait été le coup de force réalisé par le syndicat du Puy du bassin, qui en votant la connexion à Argentat, ouvre la porte au projet controversé.

En tant qu'habitante du territoire, et citoyenne du monde, je demande instamment qu'une analyse précise des économies potentielles soient effectuées avant de recourir à ce type d'investissement. Il est essentiel de rappeler que nationalement, la consommation d'eau potable par habitant a diminué sur la dernière décennie comparée à la période précédente. Il est impératif dans l'intérêt général d'analyser ces possibilités, avant de rendre notre communauté de communes dépendante à la fois techniquement et économiquement.

Certes l'État demande à ce que le nombre des contrôles soient réduits: c'est bien un choix politique de nos gouvernements que de choisir la baisse des moyens humains, sous prétexte de rationalité, économique. C'est une vue de court terme, alors que l'intérêt général exige une vue de long terme qui dépasse la durée d'un mandat quel qu'il soit. Et, c'est une vue de court terme qu'aurait notre communauté de communes en choisissant une ressource unique sous l'influence des montants de subvention dirigées par les institutions: je me demande vraiment quel est notre réel niveau de décentralisation puisqu'on finit par faire ce que veut l'Etat, sous prétexte 'qu'on ne peut faire autrement »

Imaginons de la hauteur de vue, une capacité à dire non, une volonté réelle d'animer le territoire pour faire prendre conscience, pour trouver les sources de réduction des consommations, le projet aurait une autre gueule, et notre vie ici en serait enrichie humainement.

Je suis choquée de ce projet, influencé par les politiques nationales, et sous influence d'un bureau d'études omniscient

N°18 :25 mai Famille Estrade, Goulles

bonjour, nous habitons à goulles et nous sommes contre le projet pharaonique qui propose de pomper l'eau dans la dordogne et de la redistribuer dans toutes les communes de la vallée et des plateaux environnants.

nous avons de l'eau en qualité et en quantité suffisante. non et non nous ne voulons pas boire l'eau de la dordogne.

ce projet n'est pas réaliste: l'eau s'écoule en descendant et pour la faire monter il faut de l'énergie ou est l'économie? et quel impact pour l'environnement?

économie d'énergie et environnement : 2 sujets de préoccupations majeures .

de plus nous avons encore des réserves non exploitées alors NON pour ce projet.

N°19 :26 mai Jérémy saint hilaire, Mercœur

Bonjour,

Je m'oppose clairement au projet de centralisation de l'eau potable à argentat. A l'heure et à l'aube d'énormes bouleversements notamment climatiques et énergétiques, vouloir supprimer l'autonomie en eau potable des communes est un choix très grave.

Ce projet de centralisation, a l'opposé du bon sens, créerait une dépendance dangereuse et coûteuse.

De nombreuses petites alternatives locales et intelligentes existent pour palier aux problèmes de l'eau en xaintrie mais aucun « grand chef » ne les piloterait, ce qui pose un problème aux ambitieux, lobbies et grandes entreprises qui se cachent derrière ce nouveau projet d'usine usine.

Non aux grands projets inutiles et néfastes, ni ici, ni ailleurs.

L'eau c'est la vie.

N°20:26 mai Famille Teyssier-Laderrière, Albussac

Bonjour,

Village de Chantarel sur la commune d'Albussac. Nous ne sommes pas en accord avec ce projet de captage d'eau de la Dordogne et de son acheminement en altitude (475m pour le village, 540m pour les Quatre Routes). Nous disposons d'un captage d'une source qui n'alimente pas seulement notre village et qui pourtant n'a jamais tari, un surplus sert effectivement à abreuver du bétail (y compris lors des différentes périodes de sécheresses que nous avons connues), et la source s'écoule naturellement dans un étang en sortie de village, dont le niveau ne varie pas (y compris en été)... bref, cette source nous fournit une eau de grande qualité, douce et légèrement acide (ph 6), et en quantité. Son coût et l'impacte de son captage sur l'environnement sont minimes.

Ainsi, plusieurs habitants pour lesquels je m'exprime, auxquels s'ajoute ma famille, sommes contre ce nouveau projet, coûteux tant sur le plan économique (même si l'on entend que ce sera subventionné, comme si les subventions ne venaient pas de nos poches, comme tout argent public d'ailleurs) que sur le plan écologique.

Plusieurs familles sont donc prêtes à effectuer les démarches nécessaires afin d'acquérir la source / son captage et à s'organiser pour rester branchés sur les canalisations existantes.

N°21:26 mai Sabine Guéganton, Argentat sur Dordogne

Bonjour,

Futur habitante sur Rivière(Argentat/Dordogne), je me prononce contre le projet du schéma directeur d'alimentation en eau potable XVD . Cette solution aux éventuelles pénuries me paraît trop coûteuse. Je suis pour la conservation des captages existants (qui alimentent avec des eaux de très bonne qualité) et surtout pour l'autonomie de chaque bassin versant.. Réfléchir à une solution pour les communes en détresse d'eau me paraît important et il me semble qu'il est possible d'imaginer une solidarité des autres communes tout en évitant une centralisation.

N°22 :28 mai Bernard Rougié, Hautefage

Les projets débattus visent à sécuriser à court et long terme l'adéquation entre les volumes de production et de consommation d'eau d'une part et la qualité de l'eau d'autre part.

Le texte ci-dessous s'appuie sur les documents placés sur le site de change.org, les documents présents sur le site de Xaintrie Val Dordogne et le texte ' 2021-11 coup-d-état-sur-l'eau-en-Xaintrie'.

L'analyse du problème

La question de la nécessaire satisfaction du besoin en volume d'eau suffisant en toutes circonstances ne me semble pas avoir été abordé dans sa globalité.

Il n'a pas été présenté d'évolution des productions et consommations maximales, de même que cette consommation n'a pas été mise en rapport avec l'évolution de la population. L'évolution de la consommation par point de distribution n'a pas non plus été analysée.

La pénurie va-t-elle s'aggravant ? Est-ce le nombre de jours de déficit ou le volume qui vont en augmentant. Quelle est, dans le déficit, la part de la diminution de production et d'augmentation de consommation ? Peut-on craindre des pénuries plus graves liées à la concomitance de l'afflux de population estivale et de période de sécheresse ou au contraire les déficits éprouvés peuvent-ils être considérés comme exceptionnels ?

Si ces informations ont été recherchées, leur publication n'est pas connue et elles n'ont pas été reprises dans les débats actuels.

Posée par le seul constat de déficit d'eau de quelques jours les années sèches, la question est essentielle, mais la solution doit prendre en compte l'ensemble du constat comme évoqué ci-dessus.

Concernant la qualité de l'eau la question du Ph ainsi que la non conformité de l'eau du Gibanel sont mesurés et suivis. Par contre la question de la pollution radioactive (radon seul ?) ou celle de l'arsenic aurait mérité une meilleure connaissance. Ou les résultats n'en auraient-ils pas été publiés ?

Les solutions à la question du volume d'eau

La sécurité, considérée en volume d'approvisionnement, peut être largement assurée par l'eau de la Dordogne. Mais une ressource unique est fragile : Panne importante de l'usine, rupture de canalisation, pollution grave, les causes de fragilité ne manquent pas.

En ressource complémentaire, la Dordogne est une option, mais la Glane en aval de la retenue de Feit, ou l'eau de la retenue elle-même, pourrait en être une autre. Cette solution n'a jamais été mise en avant à ma connaissance. Peut-être y a-t-il une bonne raison, peut-être pas ? Elle aurait un avantage de proximité de Saint Privat et de moindre coût énergétique. Il faut environ 1 kWh pour monter un m³ d'eau depuis la Dordogne : (Energie en Joule = masse * dénivellé * accélération de la pesanteur) donc pour 1m³ (1000kg * 350 m * 9.81m/s²) = 3 500 000 Joules soit 0,97 kWh.

Pour réduire le déficit en eau il n'a été envisagé que d'augmenter la production. N'est ce pas une réaction d'un autre siècle ? Pourquoi ne pas penser à réduire la consommation ? En parodiant ce que l'on dit de l'énergie, l'eau la plus facile à produire c'est celle qui n'est pas consommée.

Comme mentionné précédemment il serait utile de connaître et analyser finement les évolutions de consommation sur une large échelle de temps comme sur les courts moments où l'on se retrouve en déficit d'eau. Cela serait certainement utile à la définition des meilleures solutions.

A court terme, avec les moyens de communication actuels tels que les alertes SMS déjà utilisées, il faut, pendant les situations de crise, motiver le civisme des consommateurs, même si on connaît les limites d'un tel système. Il faut lui associer un système d'information, via internet, le plus simple et clair possible qui aide les utilisateurs à

comprendre la situation et à modérer leur consommation. La presse locale peut aussi être mise à contribution dans cette action.

En amont des périodes prévisibles de déficit existe-t-il des moyens techniques de limitation raisonnable des débits (ou pression) de distribution, sont-ils déjà utilisés, ou faut-il les développer?

Qu'en est-il des possibilités de bassins de stockage ?

A plus long terme, il faut développer des ressources privées, avec, de plus, du micro stockage. Il faut pour cela avoir une politique d'aide technique et une incitation financière.

Le lissage des déficits par l'interconnexion des réseaux ne me paraît pas avoir été vraiment analysé.

Enfin, même si le citernage n'est pas une solution très élégante, en visant à rester la plus exceptionnelle possible elle peut être une solution raisonnable pour n'avoir pas à programmer un équipement permanent surdimensionné et coûteux.

Les solutions à la question de la qualité de l'eau

La qualité de l'eau doit bien sûr se conformer aux exigences sanitaires qui ne sont pas intégralement respectées aujourd'hui. En particulier le Ph a, pour quelques captages une valeur trop basse. En plus du coûteux traitement de re-minéralisation pour les captages vraiment hors norme, il est probablement possible d'obtenir une eau convenable par un mélange qui serait rendu faisable par les interconnexions entre réseaux.

Pour les eaux polluées par la radioactivité ou l'arsenic il semble que les informations fournies sont très parcellaires. La question est pourtant sérieuse. Avant d'abandonner ces ressources il faut avoir des données convenables, rechercher si nécessaire des points de captage possédant des taux acceptables, éventuellement traiter les eaux radioactives (il semble qu'il y ait des solutions pour réduire fortement le radon par pressurisation-dépressurisation ou/et par mise en dépôt durant quelques jours).

Remarque globale

On parle beaucoup de la participation citoyenne à la vie politique sans en voir jusqu'alors des manifestations importantes. A l'occasion de ce projet les élus se trouvent confrontés à une émergence démocratique inattendue, certes contestataire, mais de nature à raviver le fonctionnement des institutions.

Nous souhaitons ne pas être tenus à l'écart de la gestion des ressources essentielles,

Nous ne comprenons pas le terme de qualité de l'eau (comme de bien d'autres aliments) dans sa seule signification biochimique.

Nous souhaitons préserver nos ressources.

N°23:28 mai Contribution d' Anne Marie Breuil, Valeins commune d'Hautefage

Principe de précaution et sécurité

Centraliser une ressource essentielle pour une large zone dépossède le citoyen de sa gestion du risque. Il me semblerait intéressant de ne pas engager dès le départ ce projet majeur dans sa totalité. Serait-il possible de ne traiter que l'urgence dans la première étape et de revoir en fin de première étape puis en fin de seconde étape s'il y a lieu de

continuer, si des hypothèses ont changé... Et cela en concertation avec les populations concernées.

En effet l'évolution de la population, des métiers (agriculture), du tourisme, et de la consommation peut changer complètement le besoin. Par ailleurs le financement est-il vraiment assuré sur la totalité des travaux ? Les subventions sont une donnée majeure et peuvent être modifiées suivant les priorités politiques ou les événements non prévus.

Par ailleurs et quel que soit le scénario choisi, il serait sans doute judicieux de garder les contraintes sur les zones de captages actuels de façon à pouvoir réutiliser rapidement les solutions actuelles en cas de problème majeur sur l'eau de la Dordogne ou sur l'infrastructure de remontée de l'eau.

Citoyenneté

Toute centralisation éloigne le citoyen des responsabilités.

Afin que chacun se sente concerné par son réseau de distribution, il me semblerait important d'affirmer que la maintenance du réseau de distribution et des châteaux d'eau soit laissée aux communes. Aujourd'hui la connaissance de ce réseau, la proximité entre la population et les intervenants rendent l'information plus directes et permet l'explication des contraintes.

N°24 :29 mai Contribution de Marie-José Ramond, Bassignac-le-Haut

Questions :

1) Quel est le rôle de l'agence de l'eau ? pourquoi favoriser un projet d'approvisionnement

unique si des alternatives existent. Son rôle n'est il pas de s'assurer que la ressource existe ?

N'y a-t-il pas abus de position dans leur attitude actuelle ?

2) Le système de distribution de l'eau devrait résider dans la multiplication des sources d'approvisionnement plutôt que de miser la totalité des captages en un seul point ? Quelle étude permet de prouver le contraire ?

3) Une alternative à savoir s'il y a de l'eau sur le plateau, est possible sur le territoire, tant que celle-ci ne sera pas investiguée, elle restera un sujet de d'incertitude génératrice de questionnement et de frustrations. Cette recherche devrait être effectuée ne serait-ce que pour identifier une ressource supplémentaire quitte à la garder pour les jours les plus déficitaires. Tout délai qui retarde cette étude est préjudiciable, car même si elle est conservée en réserve cette ressource devrait être prête à l'emploi, et préservée.

4) Sur quelles hypothèses l'étude de l'évolution climatique à 40 ans mesure t-elle la quantité

d'eau disponible dans la Dordogne à cette échéance ? Quelle est l'étude qui permet

d'estimer la pertinence de cette ressource ? Quelle étude compare les approvisionnements potentiels pour définir une stratégie de préservation des ressources ?

5) Existe-t-il une analyse de risques qui évalue les différents scénarii d'approvisionnement en

eau du territoire selon différents critères tels que :

- a. la diminution du débit de la rivière selon les variations climatiques,
- b. la diminution du débit de la rivière selon les besoins d'EDF pour produire de l'énergie
- c. la diminution du débit de la rivière selon les besoins agricoles dans le temps
- d. la diminution du débit de la rivière selon les prélèvements qui seront effectués en amont sur le cours d'eau
- e. la diminution du débit de la rivière selon la combinaison des scénarii ci avant
- f. l'ensemble de ces points devrait faire l'objet d'une étude comparative en fonction des différents approvisionnements potentiels (point unique, points multiples).
- g. Que se passe-t-il en cas de pollution ou problème technique au niveau de la source unique ?

6) L'analyse des coûts présentée aux élus montre que le scénario le plus économique serait celui de la distribution centralisée. Cependant, les volumes d'eau vendus considérés ne sont pas les mêmes selon des scénarii. Il en résulte que le moins cher vend le plus de volume... Cette présentation est trompeuse. L'étude précise en effet que des volumes d'eau seront vendus à d'autres territoires, sont-ils garantis par contrat ou sont ils des hypothèses ?

Pourquoi alors ces volumes vendus à l'extérieur ne le seraient-ils pas avec les autres scénarii ? Une présentation des coûts devrait être faite sur la base des consommations actuellement constatées pour une meilleure comparaison.

7) L'eau souterraine actuellement distribuée à Argentat est très peu traitée car filtrée naturellement par le terrain (alluvions de la Dordogne). Quelle sera la qualité de l'eau traitée pour retirer toutes les impuretés transportées par la rivière. Si les débits de la Dordogne diminuent, la concentration en polluants sera plus élevée quelle en sera les conséquences sur la qualité de l'eau et le coût des traitements ?

8) Une étude de pompage a été faite entre Maronne et Dordogne dans la plaine alluviale aux

alentours de l'Hospital. Pourquoi cette ressource n'est elle pas envisagée dans les scénarii ?

9) L'eau filtrée par la géologie est meilleure que l'eau traitée pourquoi s'en priver ?

10) Le captage dans la zone de convergence des deux cours d'eau majeurs du territoire fait sens

d'autant que ce secteur est faiblement urbanisé, facile à protéger et il est localisé dans la plaine alluviale à sa plus grande extension permettant ainsi de pratiquer des pompes sans incidence sur les avoisinants.

11) Le réseau de distribution est globalement fuyard. Quel sera le coût de remise en état du

réseau, est il inclus dans l'étude actuellement produite ?

12) Le coût du projet n'est amortissable sur 40 ans qu'à la condition que les quantités d'eau

considérées dans les calculs soient réellement distribuées et vendues. 50% de la

consommation l'été est due à l'agriculture. Hors, les exploitants s'équipent actuellement de captages individuels pour échapper au surcoût de l'eau qui serait proposé. Comment l'équilibre budgétaire est-il garanti dans ces conditions ? Qui paiera la différence ?

13) Les agriculteurs bénéficient d'aides pour effectuer leurs captages individuels, tout ceci

résulte de la même politique d'aménagement du territoire, quelle est la cohérence entre ces aides et celles de l'agence de l'eau qui promeut une usine couteuse difficile à amortir et dont les principaux clients sont incités à aller vers des alternatives également aidées? Où est la cohérence ?

14) Si la solution de la source unique est choisie, y a-t-il une étude de l'impact environnemental qui a été faite ?

15) Comment actuellement, au vu du coût de l'énergie, envisager une source unique au point le plus bas et ne pas favoriser l'écoulement gravitaire de l'eau si la ressource était présente sur la plateau ?

N°25 :30 mai LEROUX Rodolphe et Crozet Ariane, 22, Chantarel, 19380 Albussac

Bonjour.

Je viens de prendre connaissance du dossier, et des multiples contributions qui ont déjà été faites. Les questions posées, et les objections, sont très pertinentes. Je trouve cette prise de parole citoyenne remarquable.

Nouvel habitant de Chantarel, je m'oppose fermement à ce projet qui semble tout à fait inconséquent.

L'eau que je consomme gravite depuis sa source située à 200m de mon habitation. À l'heure des inquiétudes pour ne pas dire de l'angoisse générée par les problèmes environnementaux, je rejette ce projet pour toutes les raisons, de bon sens citoyen, évoquées par les contributions précédentes.

Non à une centralisation dangereuse, oui à la diversification des moyens d'approvisionnement.

N°26 31 mai Ludovicus Louwagie, Monceaux-sur-Dordogne

Je dit NON au centralisation, oui au diversification

N°27:31 mai Michel LHERM, 10 rue du Château d'eau, 19430 La Chapelle St Géraud

Bonjour, ci-dessous mon avis/réflexions

Le scénario 3.2, favori parmi 4, proposé avec insistance ainsi que le processus l'ayant amené pose divers problèmes :

- de forme : nombreuses « bizarreries » (j'emploie ce terme pour ne faire preuve d'aucune acrimonie ni acerbité envers personne) découvertes à l'examen du dossier, comme l'autocensure inscrite et votée dans le CCTP conduisant à se priver/interdire a priori de chercher des ressources complémentaires dans nos sous-sols et alluvions, la prise en compte des investissements dans le calcul du coût de revient, la consommation électrique de la remontée de toute l'eau, etc.
- de fond : n'oublions pas la question fondamentale à savoir le risque futur de manquer d'eau potable

Le GIEC nous alerte avec une grande constance sur le réchauffement climatique et ses effets mais le climat ce n'est pas seulement la température (certainement primordiale), la pluviométrie est aussi un élément fondamental pour l'agriculture et la disponibilité en eau potable. Or les diverses études du GIEC nous indiquent plutôt une stabilité en moyenne annuelle avec, déjà à l'œuvre et à l'avenir, une plus grande variabilité interannuelle et interannuelle. Nos sources pourront-elles tamponner ces fluctuations ? « On » nous dit non ! sur quelles bases objectives ?

- Le réchauffement va entraîner plus d'évaporation sur les plans d'eau et par la végétation. La vapeur d'eau qui a un important effet de serre ne s'accumule pas dans l'atmosphère, contrairement au CO₂, forme des nuages qui retombent en pluie donc retourne en eau liquide disponible. Non ?
- Certaines précipitations seront plus violentes sous forme de trombe d'eau de façon plus fréquente et provoquant plus de ruissellement et réduisant l'infiltration dans les sols et donc la recharge des nappes. Chez nous, nous n'avons que 2% de nos surfaces artificialisées (= imperméabilisées) donc pas loin de 98% de perméables (+ ou -) avec 54% de forêts et certainement un gros tiers de prairies permanentes où les fortes précipitations sont freinées à leur arrivée au sol et le ruissellement plus limité laissant donc plus de pluie utile à la recharge des nappes. Non ?
- Nous n'avons, certes, pas de nappes en raison de notre sous-sol, mais des poches d'une capacité pas gigantesque mais suffisante ? De nouvelles ressources potentielles avaient été repérées sur les nombreuses failles majeures dans une précédente étude de 2006 par CALLIGEE pour la Xaintrie Noire. Aujourd'hui on se refuse à investiguer ces ressources potentielles qui pourraient à l'avenir compléter les existantes si nécessaire, pourquoi ? En définitive, même si le débit de nos sources baissait (de 10 – 30% ?) à l'étiage, ne serait-il pas encore suffisant pour faire face aux besoins qui sont plutôt en baisse ? Ces dernières années les trop-plein ont continué + ou – à couler. Ce gros projet ne me paraît, en l'état actuel de mes connaissances du sujet certainement incomplètes, pas optimal ni d'un point de vue économique ni environnemental. Espérons que la toute nouvelle étude du Conseil Général éclairera la décision publique en amenant des éléments objectifs et adaptés aux situations locales. Michel LHERM La Chapelle St Géraud

N°28 :02 juin Catherine Firmin, Forgès

Bonjour,

Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué ?

L'eau manque dans un quartier de la Xaintrie, et comme toute chose, notre réseau a besoin de faire peau neuve. Qu'à cela ne tienne, voyons grand, compliqué et très cher : et l'écologie dans tout ça ?

Voici ce que m'évoque la solution proposée par les pouvoirs publics pour répondre aux besoins actuels de notre communauté.

Voyons quelles sont les solutions rationnelles, équitables et écologiques possibles :

- La Xaintrie ne manque pas de captages d'eau qui pourraient alimenter St-Privat et ses alentours. La mise en œuvre se ferait à moindre coût que la solution proposée. De plus confier la gestion du projet à la Saur ne peut pas être dans l'avantage des populations locales car l'exemple le montre partout où cela s'est

déjà produit. Et que penser du coût supplémentaire lié à l'énergie qu'il faudrait dépenser en plus pour remonter l'eau depuis la rivière vers l'ensemble de tous les villages de la Xaintrie qui se trouvent plus en altitude, c'est anti-écologique !

- Solidarité des villages qui ont de l'eau vers ceux qui en manquent et cela se résout avec un budget bien moins conséquent. Mais encore faut-il le prévoir dans les solutions possibles. Que penser de l'oubli de cette possibilité dans l'étude proposée ?
- Et pourquoi ne pas envisager une consommation à la baisse ? 1- Revoir et réparer notre réseau actuel est un moyen de limiter les pertes d'eau par fuites sur réseau, c'est certainement bien plus intéressant pour la communauté et cela garantit aussi la qualité de notre eau. 2- On pourrait étudier certaines solutions qui économisent l'eau comme faire un gros « reset » sur l'addiction aux toilettes à eau qui dépensent une grosse part du budget « eau » des ménages. Déféquer dans notre eau potable et la rendre ensuite propre à la consommation cela coûte un prix énorme et c'est abject quand on y réfléchit. C'est purement inconscient !
- Centraliser la gestion de l'eau est un choix risqué pour la communauté un seul petit problème sur le site de captage pénalisera l'ensemble des utilisateurs ce qui n'est pas le cas actuellement. Or les risques sont nombreux allant de la pollution à l'impossibilité technique. Choisir la centralisation n'est pas du tout rationnel.

Pour conclure, j'ajouterai que j'ai déjà connu cette situation où on m'explique que pour mon bien la grande solution est de passer (à grand frais) par un mastodonte de la gestion de l'eau. Et le résultat se solde par une augmentation énorme du prix de l'eau conjoint à une baisse tout aussi énorme de la qualité de l'eau. J'ai déjà donné avec la Saur et on ne m'y reprendra pas.

N°29:27 juin Daniel Gane à Saint-Cirgues-la-Loutre

Bonjour,

Je conteste énergiquement ce projet :

- très coûteux :
- consommateur d'énergie électrique :
- très risqué :

Car les évaluations faites par les cabinets d'études seront très largement dépassées surtout dans le contexte actuel On nous demande de réduire au maximum notre consommation d'énergie, ce projet est complètement en contradiction Nous avons sur les plateaux une eau d'excellente qualité et on veut la remplacer par de l'eau pompée dans la Dordogne et traitée.

Il faut privilégier la diversification et non la ressource unique avec tous les risques qu'elle comporte (pollution de la rivière, rupture de l'approvisionnement électrique, accidents mécaniques, etc...)

- avec des conséquences irréversibles.:

L'abandon des captages de sources sera irréversible, car une fois abandonnés ils deviendront très rapidement obsolètes. D'autre part, les périmètres autour des captages étant supprimés, les engrais et pesticides utilisés en agriculture rendront l'eau inutilisable pour longtemps.

- Pour ce qui est des risques de pénurie sur le plateau, il est nécessaire :
- de surveiller le réseau actuel pour éviter au maximum les fuites et renouveler les parties anciennes
 - d’interconnecter les réseaux des différentes communes
 - d’effectuer de nouveaux captages comme l’ont fait certaines communes depuis longtemps
 - de gérer notre consommation d’eau potable. En effet, le pourcentage de la quantité d’eau réellement consommée pour l’alimentation est très faible par rapport à la consommation totale.

N°30:28 juin Henri BREUIL, Valeins le 28 mai 2022, 380 Valeins 19400 HAUTEFAGE, 06 84 63 35 24 ou 01 55 28 06 75, henri.breuil@hotmail.fr

Il m’apparaît indispensable que ce projet structurant qui engage l’avenir soit soumis à une concertation et à une enquête publique, le contraire serait déraisonnable.

En effet, pour ce qui me concerne et compte tenu des informations que j’ai pu recueillir, j’ai déjà trouvé dix-huit raisons qui rendent ce projet suspect à mes yeux voire m’incitent, à ce stade, à y être défavorable.

1 Une cinquantaine de captages offrent une résilience incomparable par rapport à un site unique de ressource. Le pire n’est jamais ni sûr ni souhaitable mais il y a une guerre meurtrière en Europe à 2000 km de chez nous. La Xaintrie a toujours été une terre de refuge lors des grands conflits. Dépendre d’un seul site rend fragile.

2 L’absence d’information de la population est incompréhensible et désagréable. Pour ma part c’est par hasard, chez un commerçant que j’ai appris l’existence de ce dossier. Pour tous ceux qui ont connu l’arrivée des adductions d’eau communales et le confort qui en a résulté, c’est quasiment un affront gratuit découlant d’une réflexion hâtive.

3 A une époque où les objectifs d’économie d’énergie sont fondamentaux tant économiquement que pour lutter contre le dérèglement climatique, il serait paradoxal de remplacer une alimentation en eau en grande partie gravitaire par un dispositif énergivore de pompage et de relèvement systématique pouvant atteindre 250 m de dénivellée.

4 L’anticipation a ses limites, une pénurie d’eau pendant quelques jours, deux années consécutives pour moins de 10% de la population concernée ne saurait justifier la remise en cause de toute l’infrastructure d’alimentation en eau de la zone. Raisonner ainsi en matière d’alimentation électrique ou de desserte routière n’est même pas imaginable !

5 Puisqu’il y a eu pénurie ponctuelle et passagère, la solution la plus simple, la moins coûteuse et la plus rapide est de mutualiser le problème. Ici cela signifie interconnecter les châteaux d’eau afin de pouvoir au besoin réalimenter un réseau en difficulté par un captage voisin. Cette piste à regarder en priorité semble presque oubliée. De même rechercher les déperditions et les éléments défectueux de certains réseaux devraient être un préalable.

6 Même si la définition administrative d’une « eau potable » semble écarter pour des raisons discutables l’eau de nos sources, il me semble préférable de privilégier une

eau qui jaillit à moins de deux km en général (bon bilan carbone) à une eau pompée dans la rivière au loin au fond de la vallée et beaucoup plus lourdement traitée.

7 La plus grande partie de la planète a toujours vécu avec l'eau disponible sur place, même si elle est un peu dure comme chez nous. Vouloir imposer une eau à PH neutre est une mesure hygiéniste couteuse et surtout sans aucune justification consensuellement acceptée.

8 Il convient d'utiliser au mieux les ressources localement disponibles, or il semble que les auteurs de l'étude aient délibérément exclu tout captage souterrain. Cette bizarrerie rend caduques plusieurs conclusions.

9 Le concept de pénurie mérite d'être explicité car il semble être à géométrie variable dans ces études. Il en est de même du chiffrage qui paraît parfois fantaisiste. Une certitude, cela correspond très mal au vécu sur place des citoyens concernés par ces pénuries.

10 Le point relatif à la présence d'atrazine dans un prélèvement est intéressant car il dénote la nature hâtive des études menées en utilisant en Corrèze des références issues du bassin de la Garonne. L'atrazine désherbant spécifique à la culture du maïs, n'est plus utilisée car interdite depuis 20 ans, et il y a 20 ans il y avait très peu de culture de maïs chez nous. Ce résultat a priori erratique mériterait en tout état de cause d'être confirmé par une série de mesures réparties dans le temps. Même si ce bannissement est justifié, il faut rappeler que cette interdiction fut une décision politique sans base scientifique solide car l'atrazine n'est pas cancérigène et n'a pas d'effet nocif significatif avéré sur la santé. Le produit reste largement utilisé en toute légalité à l'étranger.

11 Les considérations sur la radioactivité semblent plus issues de la littérature des anti-nucléaires et des idées reçues que de mesures effectuées. Sur ce point précis il serait judicieux de faire appel à des experts du sujet plutôt qu'à des généralistes mal outillés sur cet aspect. Aucune conséquence négative n'a été constatée ni en Corrèze ni dans les autres zones (Creuse, Deux-Sèvres notamment) affichant un radioactivité naturelle dépassant allègrement le seuil administratif retenu au niveau national.

12 Il en est de même de l'évocation de l'arsenic généralement présent à faible dose dans les zones ayant un passé volcanique qui fait office de repoussoir et a souvent permis de justifier des décisions administratives contestables.

13 Les projections sur les coûts semblent être faites à coût de l'électricité stable. Cela est totalement à revoir dans un contexte de crise énergétique, de difficulté d'approvisionnement et de planification énergétique devenue irréaliste donc évolutive.

14 Les évocations de l'irrigation agricole semblent plus livresques que réelles et méritent d'être documentées et chiffrées. Il n'y quasiment pas d'irrigation agricole à ma connaissance. Le seul cas que je connais ne rentre pas dans notre champ de réflexion.

15 Les projections sur les consommations à venir méritent d'être affinées. Trop simplistes elles ne correspondront manifestement pas à la réalité. Une forte augmentation des prix modifiera les comportements et conduira notamment à réutiliser d'innombrables sources et puits.

16 L'alimentation en eau de Laguenne relève d'une planification à un autre niveau. Sur le fond, c'est étrange et cela laisse surtout supposer des conflits de voisinage avec la ville de Tulle. Une alimentation partielle en eau de la zone de Tulle à partir de la Dordogne est imaginable indépendamment de nos soucis. Ce lien avec notre dossier est

purement artificiel et a d'abord pour effet d'augmenter la confusion en laissant imaginer des perspectives improbables.

17 Les hypothèses sur les conséquences du dérèglement climatique dans notre zone sont à préciser. S'en tenir aux moyennes nationales et aux généralités comme cela semble être le cas ne peut conduire qu'à de forts déboires. Ce dérèglement pourrait même localement avoir des aspects positifs en matière de gestion de l'eau.

18 L'évolution récente du dispositif de traitement des déchets ne contribue pas à crédibiliser ce type d'initiative et de projet. Contrairement à l'objectif du législateur et du Maître d'ouvrage, le service est dégradé, le coût en forte augmentation et les occasions de faire des récriminations drastiquement raréfiées. Une proximité responsabilisante et gage d'efficacité a été rompue, le résultat est du type « perdant-perdant ».

En conclusion, il apparaît surtout que le démarchage habile et bien rodé des acteurs économiques du secteur de l'eau a trouvé une oreille attentive et intéressée auprès de Maires qui se verraient opportunément déchargés d'une responsabilité prégnante et parfois peu valorisante. Je peux comprendre, sans l'approuver, ce point de vue, les Maires et leurs adjoints ont un rôle difficile que les évolutions réglementaires, administratives et organisationnelles récentes n'ont pas fait évoluer dans le bon sens.

Le critère « subventions possibles » est certes important mais il me semble malsain qu'il soit omniprésent. Je remercie les contributeurs qui ont argumenté sur les aspects évaluation de la pénurie, bilan énergétique, présence d'atrazine, augmentation du PH et reminéralisation notamment. Les compétences de l'Agence Adour Garonne ne sont pas mises en cause mais il apparaît clairement que les dérives hygiénistes ou normatives deviennent des écueils de plus en plus difficiles à éviter.

Entre une idéologie en vogue de la décroissance qui ne croit pas au progrès technique et une idéologie, mal adaptée à notre Xaintrie Vallée de la Dordogne, de la solution unique et de la norme, un juste milieu doit être recherché.

De nombreuses alternatives existent pour surmonter les difficultés rencontrées et je persiste donc à être hostile à ce projet tel que présenté.

N°31 :28 juin Jean Robert Petit, Christiane Bastide, Gouilles.

La communauté des communes Xaintrie Vallée de la Dordogne (XVD) se préoccupe de l'alimentation en eau des communes de son pré carré, ce qui est plutôt une bonne chose. S'il est vrai qu'on ne peut pas être compétent dans tous les domaines, à la réception des propositions d'un bureau d'étude proposant la modernisation de l'alimentation en eau, il n'est pas interdit de faire appel à son bon sens pour donner un avis sur un projet qui représente toutefois une rupture sur plusieurs points !

- Le principe de pomper l'eau de la Dordogne pour l'envoyer sur le plateau est-il judicieux ? Pourquoi ne pas nager à contresens et alimenter en eau Argentat avec des gabarres venant de Libourne ? En termes de volume d'eau de quoi parle-t-on ? S'agit-il de l'alimentation en eau potable pour la vie des familles ou de palier à l'intensification de l'agriculture et à l'industrialisation croissante ?

- La proposition que toutes les communes soient alimentées par une usine de dimension respectable, moderne, performante, mais si sécurisée soit- elle, fait prendre un certain nombre de risques :

- 1) concernant les problèmes techniques non anticipés (oups ! on n'y avait pas pensé excusez-nous...) et tout le monde se retrouve avec des bouteilles plastiques !
- 2) par rapport au monopole de l'offre avec des prix automatiquement imposés (un peu comme le gaz russe...)
- 3) vis-à-vis de l'empoisonnement de l'usine et son eau distribuée à grande échelle (accident, malveillance, ...terrorisme, guerre).

- Les fermes de nos anciens (vers 1850 et après) n'ont-elles pas été construites près d'une source, d'un puits pour abreuver le bétail et les humains, et leur donner une certaine autonomie. Mais quel spectacle lamentable de voir ces puits, ces mares, ces étangs envahis par la vase, les algues les lentilles d'eau, ou bien carrément comblés ! L'agriculture intensive est passée par là ! L'adduction d'eau communale a été généralisée, et aux oubliettes les mares et puits de nos villages !

Abandonner les dernières zones protégées des captages existants est inacceptable ! Ce sont les dernières préservées. Et elles permettent à la plupart des communes de la communauté XVD d'être autonome pour l'eau! On nous inviterait à les abandonner ? Parions que les zones de captage subiront en un temps record le même sort que feu les mares et puits des anciens ! Comme si on n'avait jamais su en tirer les conséquences, la destruction sera encore irréversible, et si la belle machine à laver l'eau de la Dordogne se grippe, bonjour les bouteilles plastique pour longtemps !

Le projet de cette usine :

- 1) contribue à détruire des environnements préservés
- 2) fait prendre à tous les habitants des communes de XVD des risques de dépendance au fonctionnement de l'usine et ses aléas
- 3) nous liera pieds et poings liés à Veolia, Suez, ou autres consœurs.

- Solidarité entre communes OUI ! Et la communauté des communes doit jouer son rôle et trouver des solutions pour les quelques communes qui doivent faire face à des adductions d'eau défailtantes.

Centraliser l'eau aux dépens des ressources naturelles existantes, serait une nouvelle atteinte à l'environnement et à l'autonomie des communes. Cela démotivera les habitants de la chose publique, les écartera encore plus de la nature et de leur propre environnement, ainsi que de la politique au sens noble du terme (service de la cité).

N°32:29 juin Frédéric Boutet – Rivère 19320 Argentat

A propos de la problématique créée par l'A.R.S. sur le captage de Freygnac (ancienne commune de Saint-Bazile-de-la-Roche)



Freygnac est un village situé sur les hauteurs de la vallée du Doustre, sur la rive gauche de la rivière. Deux forages à 43 mètres de profondeur permettent d'extraire une eau souterraine naturellement filtrée sans besoin de traitement particulier. Une pompe la monte dans un château d'eau. De là, les habitants de l'ancienne commune de St-Bazile-de-la-Roche situés sur la rive gauche du Doustre sont alimentés au robinet par gravité. Les quantités sont largement suffisantes. La qualité est très bonne.

Mais la Préfecture juge que cette installation doit être abandonnée au motif qu'elle serait polluée à un pesticide : le Déséthyl-Atrazine. Selon la lettre de la Préfète – signée de sa propre main – au Syndicat des Eaux des Deux Vallées, l'A.R.S. a mis en place un « suivi renforcé mensuel » en juin 2021 sur les deux captages de Freygnac.

Les situations de non-conformité pour le Déséthyl-Atrazine (ADET) sont :

- > NC0 : La concentration individuelle dépasse 0,10 µg/l pendant une durée inférieure à 30 jours consécutifs et reste inférieure à la valeur sanitaire maximum (Vmax pour l'Atrazine et ses métabolites : 60 µg/l²)
- > NC1: La concentration individuelle dépasse 0,1 µg/L pendant une durée supérieure 30 jours consécutifs et reste inférieure à la valeur sanitaire maximum (Vmax pour l'Atrazine et ses métabolites : 60 µg/l)
- > NC2: La concentration individuelle dépasse la valeur sanitaire maximum (Vmax pour l'Atrazine et ses métabolites : 60 µg/l)

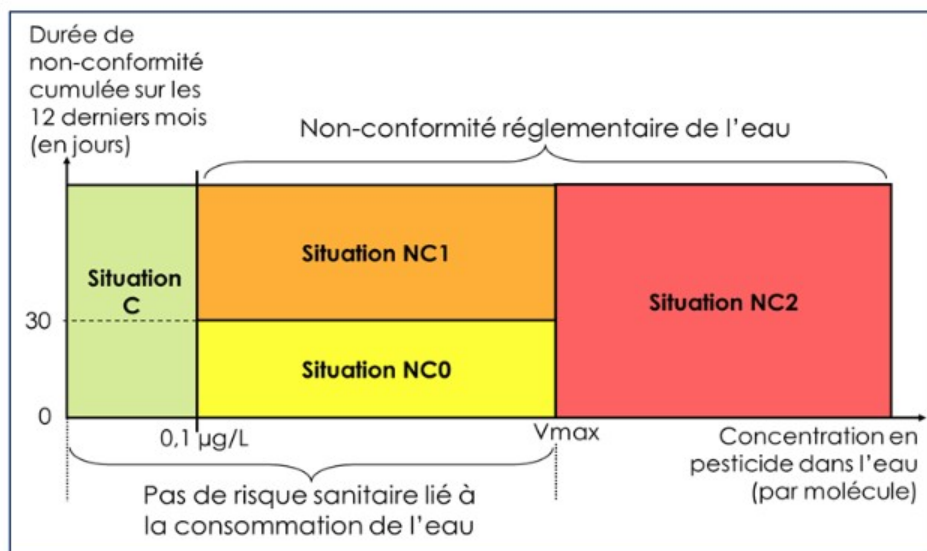


Figure 1 : Classement de l'eau en fonction de la présence de pesticide dans l'eau

J'ai demandé par courrier à l'A.R.S. le 2 novembre 2021 les mesures de concentration du-dit pesticide dans les eaux captées à Freygnac. L'agence m'a communiqué le 17 décembre 2021 les relevés suivants qui indiquent qu'il y a eu des dépassement de limite :

Unité	Date de prélèvement	Mesure ADET
Freygnac F1	11 octobre 2021	0,14 µg/l
Freygnac F2	11 octobre 2021	0,11 µg/l
Freygnac F1	03 novembre 2021	0,13 µg/l
Freygnac F2	03 novembre 2021	0,13 µg/l
Freygnac F1	18 novembre 2021	0,15 µg/l
Freygnac F2	18 novembre 2021	0,15 µg/l

L'A.R.S. indique une autre mesure du pesticide ADET : 0,08 µg/l le 11 février 2019. En dehors de cela, aucune autre mesure de l'ADET. L'eau est redevenue conforme : 0,034

2 <https://www.anses.fr/fr/system/files/EAUX2012sa0136.pdf>

µg/l au forage n°1 le jeudi 3 mars 2022 et 0,083 µg/l au forage n°2 le même jour (bulletin du Syndicat des Deux Vallées).

Première constatation – que j’ai signalée à l’A.R.S. dans ma deuxième lettre datée du 29 janvier 2022³ – la Préfète indique avoir déclenché un « suivi mensuel renforcé » sur le pesticide ADET à Freygnac en juin 2021, alors qu’il n’y avait aucun dépassement de limite de conformité à ce moment-là. Comment peut-on déclencher un suivi mensuel renforcé sans mesure indiquant un dépassement ? Je n’ai eu aucune réponse à cette contradiction.

Deuxième constatation, l’impressionnante rapidité de l’A.R.S. à conclure qu’il fallait fermer les captages de Freygnac. En effet, le premier dépassement pour l’ADET est daté du 11 octobre 2021. Il s’agit de la date de prélèvement. Or, le même jour en soirée a eu lieu à St-Martin-la-Méanne une séance de X.V.D. réunissant les élus du secteur pour les informer de l’état d’avancement du S.D.A.E.P. Voici ce que le support de présentation du bureau d’études Dejante a présenté aux élus⁴ :

« Présence de métabolites de pesticides au niveau des forages de Freygnac

→ Impossibilité d’étendre la desserte d’abonnés à partir d’une ressource non conforme

→ Substitution nécessaire à prévoir pour les abonnés déjà concernés aujourd’hui »

Ainsi, dans la même journée du 11 octobre 2021, il y a eu :

1. Prélèvements d’eau potable aux captages de Freygnac
2. Acheminement de ces prélèvements au laboratoire
3. Mesure de la concentration en ADET : dépassement 0,11 et 0,14 µg/l
4. Transmission de ces deux résultats à l’A.R.S.
5. Prise de décision à l’A.R.S. de substituer ces deux captages
6. Transmission au bureau d’études Dejante pour le support de présentation de la réunion de St-Martin-la-Méanne le soir-même.

Une décision si précipitée me paraît tout à fait improbable.

Troisième constatation : l’A.R.S. a observé une non-conformité sur 30 jours de la concentration en ADET entre le 11 octobre et le 18 novembre 2021. Or, cette période était une période de sécheresse. J’ai posé la question à l’A.R.S. si ce paramètre avait été pris en compte dans le jugement de fermer les captages. Je n’ai eu aucune réponse.

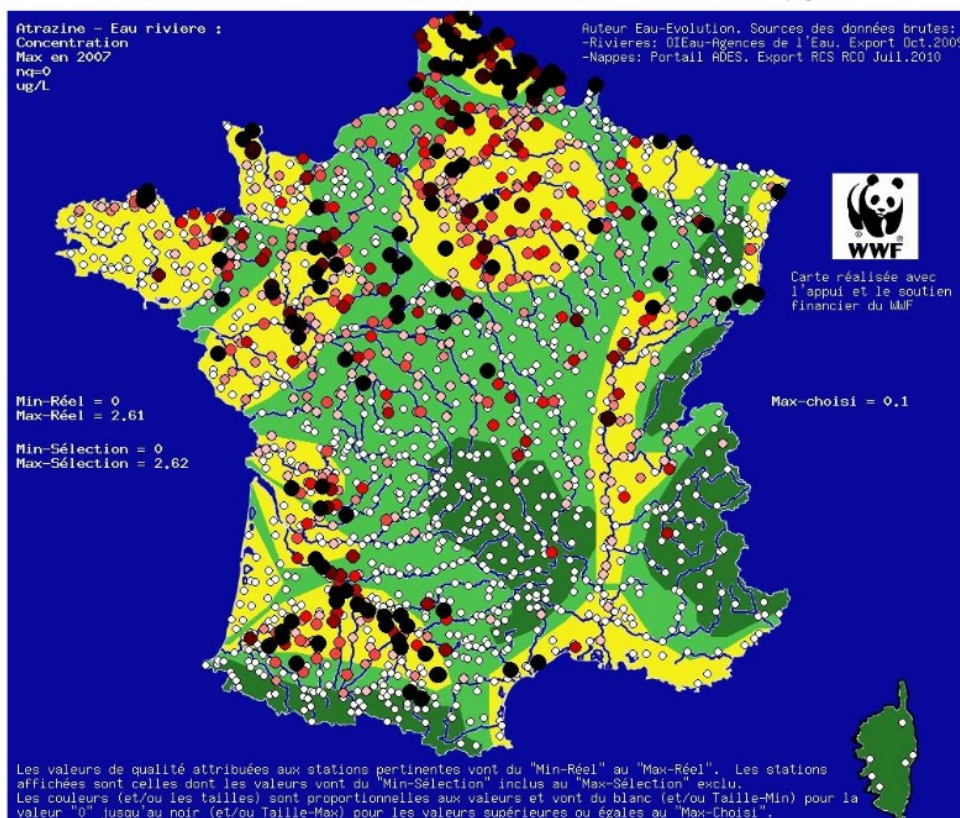
Quatrième constatation : l’A.R.S. a décidé de fermer les deux captages de Freygnac en se basant sur une non conformité NC1 de la concentration en ADET sur 30 jours, avec des dépassements insignifiants : entre 0,11 et 0,15 µg/l alors que la valeur limite sanitaire est à 60 µg/l. Il faut savoir que l’ADET est un métabolite extrêmement fréquent en France puisqu’il est dérivé de l’Atrazine, pesticide utilisé en agriculture

3 <https://we.riseup.net/assets/788439/2022-01-29+ARS-captage-freygnac+atrazine+web.pdf>

4 Voir le support de présentation disponible à la Mairie de St-Martin-la-Méanne
<https://stmartinlameanne.fr/2021/10/20/alimentation-en-eau-potable/>

industrielle depuis les années 1950 jusqu'à 2003. Il n'y a qu'à voir la carte de la pollution des rivières à l'Atrazine en 2007 :

ATRAZINE – concentration maximale – Noir $\geq 0,1$ $\mu\text{g/L}$



Carte de qualité des EAUX SUPERFICIELLES – Micropolluants – ATRAZINE

Source : Eau évolution [https://eau-evolution.fr/doc/articles.php?lien=eau atrazine dea conta riviere interdi pesticide](https://eau-evolution.fr/doc/articles.php?lien=eau_atrazine_dea_conta_riviere_interdi_pesticide)

Nous ingérons de l'Atrazine et de l'ADET depuis longtemps en France en buvant les eaux des réseaux potables. Et il y a toujours beaucoup plus de polluant dans les eaux de surface que dans les eaux souterraines. Ce n'est pas le dépassement d'octobre/novembre 2021 à Freygnac qui va bouleverser l'état sanitaire des populations. Bien entendu, il faut réduire le plus possible cette ingestion. Mais la décision de fermer ces captages à partir de ces non conformité NC1 pose vraiment question.

Cinquième constatation : L'ADET est un pesticide voué à disparaître. C'est un métabolite de l'Atrazine, c'est-à-dire une molécule dérivée de la molécule-mère. Or, cette molécule-mère a été stoppée en agriculture en 2003 (pour être remplacée par un autre pesticide naturellement). Sa concentration est donc vouée à diminuer. Il est extrêmement étrange de fermer un captage sur un dépassement infime d'une molécule qui ne peut que diminuer en concentration.

J'ai écrit à l'A.R.S. qu'il ne m'apparaissait pas justifié de substituer les captages de Freygnac⁵. Voici l'historique des échanges :

- 2 novembre 2021 : Lettre de F. Boutet à l'A.R.S.
- 17 décembre 2021 : Réponse de l'A.R.S.

5 Voir ma dernière lettre à l'A.R.S. (datée du 3 mai 2022) ici : <https://we.riseup.net/assets/810474/2022-05-03+ARS-captage-freygnac+atrazine+web.pdf>

- 29 janvier 2022 : Lettre de F. Boutet à l'A.R.S.
- 23 mars 2022 : Réponse de l'A.R.S.
- 3 mai 2022 : Lettre de F. Boutet à l'A.R.S.

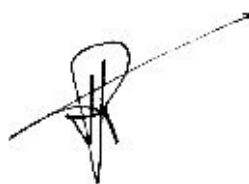
Dernière constatation : depuis 2021, les champs de maïs se multiplient en Xaintrie Vallée de la Dordogne. Chacun peut voir l'augmentation significative de ce type de culture sur le bord des routes. Si l'A.R.S. arrivait à ses fins, de vouloir fermer tous les captages d'eau potable, elle cesserait de mesurer les concentrations en pesticides un peu partout sur le territoire. Ceci équivaldrait à une perte de sollicitude pour la qualité de l'eau dans notre environnement.

Avis : Le projet de création d'une nouvelle usine d'eau potable à Argentat qui pomperait l'eau de la rivière Dordogne est fondé sur une perte monstrueuse de la qualité de l'eau.

À Argentat-sur-Dordogne, l'eau est soutirée dans la plaine alluviale au lieu-dit Le Longour à une trentaine de mètres de profondeur. Elle est de bonne qualité et donc peu traitée. Les Argentacois perdraient beaucoup à accepter une nouvelle usine qui leur distribuerait une eau pompée en surface, de piètre qualité, et donc fortement traitée au chlore.

Le projet de la quantité au détriment de la qualité rend peut-être service à des projets industriels, de l'irrigation ? Mais il dessert l'ensemble des habitants en dégradant fortement la qualité de leur eau potable.

J'ai compris l'arnaque de ce projet à la très faible pertinence de l'argument de la pollution à l'Atrazine des captages de Freygnac. Étant actuellement alimenté, moi et ma famille par ces captages, il n'est pas question de les substituer.



N°33 :29 juin Marine Vastroux-Laval

Nous apprenons à nos dépens que l'environnement n'est pas un bien indéfiniment appropriable, dont on est libre d'user et d'abuser, mais un BIEN COMMUN que nous devons apprendre à préserver vis-à-vis des générations futures.

Ainsi annuler l'expérience de chaque commune (réseau élaboré et sécurisé sur des décennies) serait aller à l'encontre de l'implication et de la responsabilité citoyenne.

Nous demandons donc que le réseau d'eau potable continue à être géré par chaque commune au sein d'un réseau responsable.

Et souhaitons que chaque citoyen se sente impliqué et accompagné dans son utilisation quotidienne de l'eau. Ce qui suppose information et sensibilisation régulières au niveau de chaque commune.

N°34 :30 juin Michèle Vidalin, St-Cirgues-la-Loutre

Bonjour,

Je crois avoir déjà envoyé une contribution sur ce projet pharaonique en notant à la fois le contre sens d'aller à contre-courant du terrain en faisant monter l'eau au prix de l'énergie qui ne cesse de grimper. J'ai aussi parlé du prix de l'eau dans l'agglomération clermontoise bien en deça de ce qui est actuellement proposé.

J'avais aussi évoqué la possibilité d'autres solutions pour pallier le manque éventuel d'eau dans certaines communes l'été.

J'ajoute que j'ai entendu parler d'une pollution qui concernerait la Doustre, qu'advierait-il pour l'ensemble de la com-com en cas de pollution du réseau d'eau?

Que deviendront nos réseaux que beaucoup de communes ont entretenus et vérifiés et qui nous fournissent une eau de source d'excellente qualité meilleure en tous cas qu'un captage d'eau de rivière?

Abandonnons ce projet et voyons quand et comment créer une régie pour nos différents captages sur la com-com.

N°35:30 juin Jeanne Pers, Saint Cirgues La Loutre

Bonjour à tous,

Je m'associe à l'ensemble des contributions de la présente enquête citoyenne :

- garder la compétence eau, bien public à gérer par les communes
- faire l'inventaire des ressources potentielles non exploitées, demander une étude par un hydrogéologue sur le secteur du Puy du Bassin
- renforcer les captages existants, les remettre en état si besoin plutôt que de financer des stations de reminéralisation inutiles, aménager des interconnexions pour les communes déficitaires
- une seule source d'approvisionnement est dangereuse en cas d'incident grave
- les projets présentés sont très coûteux et entraîneront un coût de fonctionnement exorbitant contraire à la réduction de la facture énergétique et favorisant des difficultés économiques
- notre eau est de très bonne qualité, naturellement filtrée alors que la chloration et autres procédés physico-chimiques altéreront son goût et seront nuisibles à la santé et aux nappes phréatiques
- que nos réseaux d'alimentation créés par nos anciens, peu onéreux en fonctionnement, perdurent dans le temps !

N°36 :30 juin contrib-c-guerin, Le 29/06/2022, Christine Guerin 4, Lacan, 19430 Goulles

Schéma directeur d'alimentation de la ressource en eau XVD: la fuite en avant !

S'appuyant sur la loi Nouvelle Organisation Territoriale de la République « NOTRE » qui transfère la compétence eau potable et assainissement aux com com, XVD se jette dans la réalisation d'un SDAEP !

Il paraît assez hallucinant que la population concernée au premier chef, ne soit pas consultée en amont d'un tel projet qui mijote depuis 2017 !

-Parce qu'elle consomme et boit l'eau du robinet

-Parce qu'elle la paye

-Parce qu'elle finance les subventions via ses impôts.

On présente donc aux habitants fin 2021 les résultats d'une étude (marché public) confiée aux prestataires : Socama, Altero et Dejante, dont **le coût s'élève à : 823 480,98€ TTC**

-La com com ayant connaissance du déficit saisonnier en eau sur le plateau de St Privat et d'un déficit potentiel sur St Martin la Méanne valide alors un cahier des charges basé sur :

- l'état des réseaux ,
- le bilan- qualité des captages
- et la quantité ressources/besoin..

Remarquons que ce cahier des charges volontairement auto limité est entaché de **carences**

concernant l'état des lieux :

-rien sur la radioactivité et la pollution uranifère de la Glane de Servières, un avis de l'IRSN aurait été le bienvenu compte tenu des mesures régulières et des constats faits par Orano (ex Areva)

-rien sur le traitement à la source du radon naturel des eaux prioritaire comparativement à la re-minéralisation pour corriger l'acidité. On sait que plusieurs captages font l'objet de mesures inquiétantes sur ce point , pourquoi cette pollution n'est elle pas évoquée dans le cahier des charges ? une occasion ratée de mettre au clair la situation , mais on a préféré l'omerta.....

De plus la com com XVD s'autocensure en s'interdisant de rechercher des solutions sur de nouvelles réserves souterraines à venir, socles ou nappes alluviales, ne serait-ce que pour avoir une connaissance plus fine de son sous sol !

Ce cahier des charges c'est donc borné à trouver des solutions à des problèmes tronqués ou biaisés pour lesquels il n'a pas été clairement exposé et recherché les causes des

« déficits »ou des pollutions.

Déficits :

-Changement climatique, étés secs ?

-Augmentation de la population et usages saisonniers ? gaspillage ?

-Pression sur les agriculteurs : augmentation des cheptels, (non)diversité des cultures ?

Pollutions :

-origine ?

Il semble assez inepte de prétendre vouloir **apporter des solutions à des problèmes dont on veut ignorer les causes !**

Sur les quatre scénarios proposés par les bureaux d'études trois vont chercher de l'eau

« ailleurs », c'est à dire sur la Dordogne , **il faut voir grand et cher** :

une usine de traitement des eaux , semblable à celle de Belloc remontera l'eau de la Dordogne sur un dénivelé de 400m pour la servir aux communes du plateau : **coût énergétique non précisé!**

Et pour finir approvisionner la commune de Laguenne qui a de l'arsenic dans son eau ,plutôt que de la traiter sur place, et située à 25 km à l'ouest d'Argentat , **coût non présenté évidemment.**

L'option largement plébiscité par les bureaux d'étude ,(variante 3.2,) préconise **l'abandon de tous les captages , qui sortiraient alors de la protection des sites sous arrêtés préfectoral.** Et qui présente le coût de revient le moins élevé : **1,22€, m3 d'abord parce qu'il prévoit de vendre plus que tous les autres : 92 373 m3/an !**

mais affiche le coût global sur 40 ans **le plus cher : 54 093 505 € !**

c'est un pari osé surtout lorsque l'on a aucune garantie de la disponibilité « éternelle » de la ressource !!!!

-rien sur la prospective d'une possible pollution de la Dordogne ou d'une baisse de débit à l'horizon 2040 !

-absence de culture d'économie du bien commun ? absence de récupérateurs et citernes d'eaux de pluie domestique ?

De toute évidence , l'interconnexion des réseaux de distribution communaux et leur entretien restent la meilleure garantie pour palier au déficit passager d'une commune, et une protection contre une pollution occasionnelle, qui peut alors être circonscrite localement.

En matière de qualité, l' Atrazine l'Arsenic et l'Acidité peuvent être traités à la source au cas par cas par filtrage, re-minéralisation de même que le radon par aération.

ON ECONOMISE BIEN CE QUE L'ON PROTEGE BIEN !

Enfin ce qui est recherché par les bureaux d'études formatés c'est déresponsabiliser pour s'accaparer un bien vital et continuer le gaspillage.

Cette manœuvre de spoliation par des entreprises privés qui spéculent et jouent en bourse avec nos ressources vitales n'est pas acceptable.

N°37:30 juin Contribution CORENV à l'enquête citoyenne

sur le Schema Directeur d'Alimentation en Eau Potable en Xaintrie Vallée de la Dordogne

Parce que ce projet a des conséquences sur tout un territoire, nous demandons :

-qu'une étude d'impact concernant la présence de la flore et de la faune (avec identification des espèces protégées) soit menée sérieusement et n'ignore pas les travaux concernant les Trames bleues et vertes.

-qu'en présence de zones humides, des précautions particulières soient prises, que leur préservation en l'état soit assurée et fasse l'objet d'un suivi.

Les zones humides (marais, prairies humides, lagunes, tourbières), écosystèmes entre terre et eau, constituent un patrimoine exceptionnel en raison de leur richesse biologique

et des fonctions naturelles qu'elles remplissent. Elles abritent en effet de nombreuses espèces végétales et animales. Par leurs différentes fonctions, elles jouent un rôle primordial dans l'épuration et la prévention des crues, la régulation de la ressource en eau, ...

- que les captages ne soient pas abandonnés par la puissance publique, qu'ils continuent à être entretenus (périmètre immédiat à minima) et suivis (analyses régulières); la collectivité doit, à notre sens, garder la maîtrise foncière de ces captages dans un contexte de changement climatique où la concurrence des usages et du foncier se fait de plus en plus pressante.

Nous affirmons qu'il est difficilement acceptable

- que soient passées sous silence les causes réelles du dysfonctionnement du cycle de l'eau (dégradation des sols, déforestation, bétonisation, production de gaz à effet de serre) en le lien avec la problématique de l'assainissement et l'élaboration d'une politique d'économie d'eau à l'échelle du bassin concerné ce qui conduit à prendre des décisions inadaptées à la gravité de la situation.

- qu'on laisse croire dans un tel projet, que la ressource en eau est illimitée ; qu'il suffit d'aller la chercher toujours plus loin.

- qu'on laisse penser que la sécurisation de l'alimentation est assurée grâce aux barrages. Ils peuvent, en effet, être amenés pour diverses raisons à baisser leur niveau sur le bassin de la chaîne des barrages.

L'exemple cité par FNE est inquiétant : Le 3 août 2012, les inspecteurs de l'environnement constatent un débit anormalement bas du Midour, calculé à 9 litres par seconde. Pourtant, la CACG **qui exploite les barrages en amont** est tenu d'assurer un débit minimum fixé à 80 litres par seconde. Après enquête, il sera démontré que la compagnie a déjà été verbalisée pour ces mêmes faits en 2005 et 2010.

-Que supprimer les petites ressources pour tout miser sur une seule est irresponsable.

Nous réfutons l'approche méthodologique et économique de la ressource par l'agence de l'eau :

Méthodologique : car ce ne sont pas des manques d'eau qui sont mis en évidence, mais des déficits théoriques parce qu'on prend la consommation de pointe que l'on compare avec le débit d'étiage le plus bas mesuré.

Économique : car l'aide de l'Agence de l'Eau est plus importante quand elle s'inscrit dans les priorités de la politique de l'Agence, qui consiste à financer uniquement des scénarios basés sur des ressources pérennes, c'est-à-dire, robustes et des unités de traitement qui permettent de mettre en conformité l'eau à grande échelle et au meilleur coût de fonctionnement en limitant les aléas de gestion.

De plus, les aides, aujourd'hui, ne permettent plus de financer des unités de reminéralisation de manière éparpillées sur le territoire. Au regard de la raréfaction de l'argent public, les aides sont réservées aux projets structurants.

Nous formulons l'exigence d'un fonctionnement démocratique des structures de gestion de l'eau où les citoyens et les associations ont toute leur place avec la mise en place de comités consultatifs

Contribution à l'enquête publique citoyenne portant sur le projet de schéma de restructuration de la ressource en Eau de la communauté de communes Xaintrie Val Dordogne.

Sans avoir mandat des associations que je représente au Comité de Bassin Adour-Garonne et au Comité National de l'eau pour m'exprimer sur le sujet puisque je m'exprime en mon nom propre, je fais état de ces deux représentations pour souligner que j'ai un intérêt fort et assez documenté sur les questions de gestion quantitative de l'eau dans les territoires et sur les conditions d'émergence de projets de gestion de l'eau pour qu'ils soient techniquement, politiquement et socialement acceptables.

La Xaintrie a connu lors des années de canicule 2019 et 2020 deux périodes de plusieurs semaines de rupture d'approvisionnement en eau potable. Les élus du bureau Conseilcommunautaire ont alors décidé de se lancer dans un schéma de restructuration de l'approvisionnement en eau potable à partir d'un raisonnement quelque peu trivial et expéditif : « puisque nous manquons d'eau, nous n'avons qu'à aller en chercher là où il y en a beaucoup ».

Avant eux, le Syndicat Intercommunal des Eaux du Puy du Bassin (regroupant la plupart des communes du canton de Saint-Privat), avaient étudié la possibilité d'une adduction d'eau de plusieurs dizaines de kilomètres avec les nappes des vallées cantaliennes avant de se recentrer sur la rivière Dordogne du fait de la diminution de l'enneigement sur les massifs et d'élus cantaliens de moins en moins portés à vendre, hors de leur territoire, une eau faisant plus rare.

La Xaintrie : des plateaux cristallins au fonctionnement hydrologique de plus en plus dégradé

Nous sommes en Xaintrie sur des granites du socle hercynien entaillés de profondes vallées (Dordogne, Doustre, Maronne, Cère, etc.) et recouverts d'arènes granitiques qui peuvent s'achécher très vite après les pluies surtout s'il y a un vent sec et de la chaleur.

Cette sensibilité climatologique n'est pas nouvelle, car même si les années sèches et chaudes se multiplient et s'intensifient, le plateau en a connu d'autres qui n'avaient pourtant pas les mêmes effets sur l'eau potable : des sources et un chevelu hydrographique qui ne tarissaient jamais valaient à ces plateaux la réputation d'appartenir au château d'eau de la France.

Pourtant, depuis la période de remembrement d'après-guerre, le fonctionnement hydrologique des milieux naturels n'a cessé de se dégrader du fait du drainage de toute parcelle que l'on voulait mettre en culture ou sur laquelle on voulait faire pâturer des animaux ; à moins que ce ne soit par abandon pur et simple des zones les plus humides aux résineux – notamment celles des bords de cours d'eau. Quand on sait que le déficit incompressible d'eau potable auquel nous avons eu à faire faces sur le canton de Saint-Privat dans les faits n'excède pas 50 m³/jour (déduction faite des consommations d'une piscine désormais déconnectée du réseau et d'une laiterie qui pourrait l'être), on s'interroge sur la présence de plantations au plus près du cours d'eau quand on sait qu'un arbre adulte peut évapo-transpirer jusqu'à 400 litres d'eau par journée de forte chaleur ! Il est clair que l'arrachage de quelques centaines d'arbres plongeant leurs

racines dans la nappe d'accompagnement de la Glane aurait suffi à combler les déficits constatés jusqu'aujourd'hui !

Après les grandes causes de dégradation de la situation hydrologique : remembrement et exode rural accompagné de reboisement, la dégradation se poursuit insidieusement du fait de la poursuite des drainages et des arrachages de haies jusqu'aujourd'hui malgré la législation. J'habite la Xaintrie depuis près de 10 ans et chaque année je constate de nouveaux drainages et des disparitions de haies ou d'arbres isolés si favorables à la rétention des précipitations.

Dès lors, sur nos plateaux, il suffit de 2 ou 3 semaines sans pluie pour que les ruisseaux du petit chevelu s'assèchent (avec des conséquences très néfastes pour la vie des milieux humides...) et pour que les rivières plus importantes manifestent des étiages d'année en année plus précoces, plus fréquents et plus prononcés jusqu'à compromettre notre approvisionnement en eau potable.

Les ressources en eau mobilisées pour l'eau potable sur le plateau (sources, captages et prises en rivières) sont nombreuses et dispersées à l'échelle des communes. Elles ont, bon an mal an, tenu quasiment jusqu'aujourd'hui. Après une première alerte dans les années 2000 qui avait conduit à s'interroger sur des possibilités d'approvisionnement dans le Cantal et déclenchait de fort longues et coûteuses études, les années 2019 et 2020 se sont soldées par de ruineux citernages d'eau potable depuis l'usine de production de traitement de l'eau de Belloc, sur la Dordogne, à une vingtaine de kilomètres à l'aval d'Argentat (en moyenne de l'ordre de 80 000 € annuels).

Après ces deux étés, pour les élus du bureau communautaire, la décision était prise d'adopter un nouveau schéma de structuration de l'eau potable auquel travaillait depuis quelques années un regroupement de bureaux d'études dont le bureau d'étude Dejante (voir la réunion Eau potable organisée par XVD en juillet 2021 et la Newsletter de la communauté de commune du même mois)

La décision s'est faite :

- Sans qu'aucun diagnostic hydrologique n'ait été conduit au niveau de la communauté de communes ;
- sans qu'aucune recherche digne de ce nom n'ait été entreprise pour mobiliser de nouvelles ressources : chacun connaît sur le plateau des sources abondantes et non captées, et, a priori au moins, de bonne qualité ; certains suspectent ou sont sûrs de la présence de structures géologiques propices au piégeage de quantité significative d'eau, bien ré-alimentées à chaque pluie, notamment aux abords du Puy du Bassin où le socle connaît des failles, répliques de la grande faille géologique d'Argentat ;
- sans initiative de sensibilisation et éducation des consommateurs d'eau aux économies et à l'efficacité de l'eau quel que soient les usages concernés ;
- sans que les acteurs aient été mis autour de la table pour discuter des mesures à mettre en œuvre pour diminuer les besoins : certaines déconnexions sont possibles à partir de nouveaux forages individuels de même qu'il est possible de mieux utiliser collectivement nos nombreux étangs lors des périodes de pénuries notamment pour l'abreuvement du bétail (ce qui fort heureusement se met en place assez spontanément entre voisins dans les périodes difficiles et pourrait être généralisé) ;
- sans que l'on ait songé à réaménager les bassins versants de la Glane (la première de nos ressources locales sur laquelle est installée l'unité de potabilisation de l'eau du Moulin de Lavergne) au profit de la rétention naturelle des précipitations et d'une reconstitution du volume de la rivière: remettre l'arbre aux bons endroits pour favoriser l'infiltration (alignements sur les

ruptures de pente et bords de routes, haies autour des parcelles) ; déboiser les zones humides et remise en route de leur fonctionnement naturel au profit du stockage et de l'épuration de ressources de bonne qualité, etc.

Les seules études qui ont été faites sont finalement des études diagnostic des installations de production et de distribution de l'eau existantes et un schéma de la façon dont il faut les connecter et les compléter en un nouveau schéma d'eau potable avec une ressource complémentaire venant d'une prise d'eau sur la Dordogne. Différents scénarios de niveau d'abandon de nos ressources locales et d'opportunité de vente d'eau en dehors de la Comcom ont été chiffrés. Du fait que ces études ont été longues et coûteuses, les élus tirent argument qu'on ne peut pas se permettre de perdre davantage de temps et de dépenser plus d'argent sur le sujet. Il est d'autant moins temps de « tergiverser » que les services de l'état, les prescripteurs et les financeurs font pression pour une accélération de la mise en œuvre de ce nouveau schéma directeur AEP.

Les élus, arguant de leur « sens des responsabilités », décident en 2021 qu'il est temps de s'orienter vers un approvisionnement sûr et permanent par une prise d'eau sur la Dordogne, au pied du barrage du Sablier. Certes, les investissements à prévoir sont colossaux pour une petite communauté comme la nôtre : l'usine de traitement de l'eau (mais Bellovic et son gestionnaire : la SAUR, en fournissent le modèle à quelques kilomètres de là), des équipements de relevage pour monter et distribuer l'eau sur les plateaux alentours avec un dénivelé positif de près de 400m : soit entre 25 à 30 millions d'euros d'investissement. Je n'entre pas dans les détails, les chiffres précis sont dans le dossier mis à disposition pour cette enquête.

Seule façon de diminuer le prix du mètre cube d'eau produite : faire en sorte que le volume soit le plus important possible, donc :

- engager, sans même les avoir consultées, toutes les communes de la communauté de communes dans le schéma -quelque soit l'état de leurs ressources et leur sensibilité aux effets du réchauffement climatique ;
- abandonner toutes les ressources locales et pour le canton de Saint-Privat par exemple, porter à 1200 m³ le volume d'eau à produire alors que les étés de tension il ne lui manquerait en fait qu'environ 50 à 60 m³/j , pas davantage ; et ceci
 - o avant toute action de sensibilisation et d'incitation aux économies d'eau
 - o avant mise en place de récupérateurs d'eau de pluie dans un cadre domestique,
 - o avant toute concertation pour une mobilisation des étangs existant à des fins d'abreuvement du bétail
 - o avant toute concertation pour la déconnexion de certains usages (usines, exploitations agricoles, etc.
 - o avant toute étude de ré-emploi d'eau usées traitées pour certains usages.

En effet, sur les 150 m³ /j de citernage des étés 2019 et 2020, il faut désormais retirer 50m³ de consommation de la piscine locale aujourd'hui déconnectée et 50 m³ environ de la laiterie Duroux qui, moyennant des installations largement subventionnées, pourrait fonctionner en grande partie en circuit fermé.

- vente d'eau à des collectivités proches (Laguenne ou Pleaux) : scénario lucratif qui réclame une conduite de relevage de 250mm de diamètre proposé d'emblée pour ménager toute réalisation ultérieure.

Selon les estimations du bureau d'études Dejantes, cela porte à 3000m³/j à 6500 m³/j la production de l'usine de traitement de l'eau selon le dimensionnement du projet et l'échelle de temps à laquelle on le considère.

A ces questions quantitatives viennent fort à propos s'ajouter quelques problèmes tenant à la qualité de la ressource : présence locale de polluants tels que l'Atrazine, l'arsenic ou le radon, ou d'eau trop dure pour nos installations, voire pour notre santé puisqu'elle est alors sujette à la captation des métaux lourds de notre réseau de production/distribution par exemple. Jusque-là plutôt minimisées en Xaintrie, ces questions deviennent pour l'ARS et les services de l'État des raisons pressantes pour l'abandon de nos ressources désignées.

Enfin, l'Agence de l'Eau Adour-Garonne elle-même a pris le parti d'une ressource unique dont elle financerait les investissements à hauteur de 50 % refusant tout maintien des ressources locales qui engagerait un saupoudrage d'argent public sur des approvisionnement dispersés qu'il faudrait reminéraliser, contrôler et parfois sur lesquelles il faudrait prévoir des plans d'actions pour reconquérir la qualité perdue.

Ainsi, les acteurs de l'eau (services de l'état, prescripteurs, Agence de l'eau et autres financeurs) pressent les élus d'aboutir rapidement à la mise en place du nouveau schéma avec approvisionnement unique qui n'est pourtant pas sans péril et, étant donné les enjeux multiples, mériterait de mon point de vue deux ou trois années de réflexion supplémentaires pour asseoir un choix économe de l'argent public, à coût de production accessible à tous, concerté et solidaire et à risque acceptable face à l'avenir.

Au lieu de cela, la production d'eau potable en fond de vallée et sa distribution jusqu'au fin fond de plateaux situés parfois 400 m plus haut va nécessiter des dispositifs de relevage alimentés par une énergie électrique de plus en plus coûteuse et nécessitant une maintenance soutenue. Cela laisse anticiper une forte augmentation du prix du m³ d'eau qui pourrait, a minima, doubler pour le consommateur dès la mise en service du nouveau schéma.

Il faut aussi anticiper des coûts de traitement de l'eau accrus par le renforcement sans cesse croissant des normes d'eau potable et les substances toujours plus nombreuses à rechercher dans notre eau (nano particules, matières plastiques, nouveaux métabolites de produits de synthèse, etc.) avec parfois des surtraitements à pratiquer pour les éliminer. Nos ressources très locales, si les usagers sont bien informés et motivés pour en prendre soin, sont bien moins sensibles à ces périls chimiques dès lors que les aires de protection de captage sont bien mises en place et efficaces – ce qu'elles sont en général dans nos zones d'élevage extensif.

Cette solution industrielle de production d'eau potable à partir d'une ressource unique comporte de nombreux risques :

- Pollutions accidentelles ou malveillantes de la ressource
- Indisponibilité de tout ou partie des produits de traitement de l'eau
- Panne du système de relevage ou interruption de la fourniture d'électricité (nous sommes d'ores et déjà avertis que les périodes de canicules deviennent des périodes très sensibles pour la production hydroélectrique : éolien en panne de vent ; réacteurs nucléaires au ralenti ou à l'arrêt du fait des difficultés de refroidissement, production hydroélectrique à marée basse du fait du manque de remplissage des retenues).

- Dégradation de la qualité de l'eau de la Dordogne du fait du fonctionnement de nouveaux équipements hydroélectrique en amont telles que les stations de transfert d'électricité par pompage (STEP) que prévoit le nouveau modèle économique de soutien d'étiage depuis le rapport du CGEDD[[11](#)] sur le sujet (STEP de Redenat ou autres variantes des outils de production en pompage turbinage).

Des alternatives existent pourtant qui constitueraient une résilience bien supérieure face aux aléas climatiques, sanitaires, socio-économiques ou technologiques qui peuvent nous menacer.

- 1) Réaliser des économies la ressource la plus précieuse et la moins coûteuse étant celle que l'on ne consomme pas...
- 2) Réaliser une étude hydrologique ou hydrogéologique permettant de caractériser et quantifier les ressources en eau disponibles, en rechercher de nouvelles, évaluer leur sensibilité aux effets du dérèglement climatique ; caractériser, quantifier les usages, réorienter les pratiques, estimer les besoins des milieux, etc.
- 3) Aboutir sur la base de ces nouvelles connaissances à un diagnostic partagé de la situation et des enjeux avenir et d'entrer dans une phase de concertation et de co-construction des solutions avenir : à quelle échelle concevoir les solidarités territoriales et à partir de quelle pertinence de partage de la ressource en eau, avec quelle déconnexion pertinente et concertée de certains acteurs, etc.
- 4) Réaménager le bassin versant de la Glane pour reconstituer la ressource manquante notamment à partir des solutions fondées sur la nature (SFN) que le nouveau SDAGE met fortement en avant : réalisation de zones d'infiltration, déboisement dans la zone d'expansion de crue, grossissement de la nappe d'accompagnement, reméandrage de cours d'eau, etc. ; le but étant d'organiser partout la rétention de l'eau au profit d'étiage moins longs, moins fréquents, moins prononcés : dé-tassement des sols, assolements adaptés, rénovation des zones humides avec intégration de l'arbre là où il est utile à l'infiltration de l'eau et à l'atténuation de l'effet « sèche-cheveux » des vents de plus en plus fréquents et desséchants (haies autour des parcelles).
- 5) Rechercher de ressources naturelles complémentaires ou emploi de ressources non-conventionnelles (eau de pluie, réutilisation d'eaux usées traitées notamment)
- 6) Recourir, lors de années de déficit irréductibles, à des stations temporaires de traitement de l'eau (voir les Assises de l'eau du département de la Corrèze et l'expert qui est intervenu pour mettre en avant ce type de solutions expérimentées d'abord dans des contextes de catastrophes humanitaires et aujourd'hui disponibles pour des situations de routines et à coût acceptable)
- 7) Mettre tous les acteurs autour de la table pour :
 - Diminuer les déficits (acteurs pouvant, de façon étudiée et concertée, se déconnecter du réseau : piscine, laiterie et autres agriculteurs), optimisation de l'utilisation des réserves existantes (étangs notamment) pour l'abreuvement des troupeaux, comportements domestiques plus responsables lors des périodes de tension sur la ressource ;
 - Eviter la fuite des agriculteurs qui sont de plus en plus nombreux, redoutant une augmentation du prix du m³ d'eau potable insupportable pour le fragile équilibre économique de leurs exploitations, à réaliser leurs propres forages et s'autonomiser le plus possible – ce qui n'empêchera pas de les retrouver sur le réseau dans les périodes de fortes tensions où leurs ressources propres auront tari.

- De garantir la viabilité économique du nouveau schéma en évitant la désertion d'un trop grand nombre d'usagers, agricoles notamment ; mieux encore, leur départ concerté et anticipé aurait pu réduire considérablement voir résorber les déficits auxquels le schéma prétend répondre avec un coût de 2 à 3 dizaines de millions d'euros.

Aucune démarche ou réflexion de ce type n'ayant été mise en place, la résolution « industrielle » de notre problème d'alimentation en eau potable paraît improvisée, à moins qu'elle ne soit tout bonnement dictée par l'entregent qui s'est installé au fil des années entre élus, bureaux d'études et délégataires d'eau potable.

Je désapprouve cette solution qui :

- Nous rend encore plus fragiles face à l'avenir et aux désorganisations possibles que font craindre le réchauffement climatique, les pandémies, les conflits armés, crises sanitaires, etc.
- Nous déresponsabilise face à une ressource qui reste précieuse même si nous en venions à ne plus la boire pour la qualité des milieux aquatiques et l'entretien de la biodiversité locale ;
- Entraîne une augmentation déraisonnable (et inéquitable) du prix de l'eau potable
- Entérine définitivement le mauvais état des milieux aquatiques des plateaux de tête de bassin alors qu'ils sont un enjeu pour l'ensemble du bassin versant de la Dordogne et de l'estuaire de la Gironde.

Merci d'enregistrer un avis défavorable au projet de nouveau schéma d'approvisionnement en eau potable en Xaintrie Val'Dordogne.

rapport public CGEDD/CGAAER sur "La mobilisation des retenues HE pour le soutien d'étiage" : <https://www.vie-publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/281535.pdf>

L'étude diagnostic des installations de production et de distribution d'eau potable et l'établissement du schéma directeur AEP de la Communauté de Communes

N°39:1er juillet Ève Kircher

Je souhaite être mieux informé des dates de réunion publique pour pouvoir faire part de mon avis et participer plus activement aux débats en cours

Je ne souhaite pas partir avec un montant positif sur ma prochaine facture d'eau dû à la construction de cette usine de traitement. Je ne souhaite pas que mon eau potable soit traitée avec des produits néfastes pour ma santé et celle de ma famille

Je ne souhaite pas que les captages déjà opérant soit condamnés pour en créer de nouveaux qui vont demander une ingénierie coûteuse pour faire monter l'eau depuis la Dordogne sur les plateaux !

Je souhaite participer aux débats et contribuer à cette enquête.

Cordialement

N°40:1er juillet Laurent BRULLE, Rilhac Xaintrie

Juste un petit mot pour dire mon inquiétude après avoir pris connaissance de ce projet. Tant dans l'aspect démocratique où il me semble que ce genre de décisions devraient se

voter à plus que la majorité absolue (les deux tiers par exemple). On ne peut ignorer la quasi moitié des élus du territoire. Ensuite il me semble que l'enjeu est tel qu'il n'y pas urgence et que à minima des réunions publiques se doivent d'être tenues afin de recueillir l'assentiment de la population sur la solution à adopter. **L'eau est plus qu'un bien public.**

D'autre part, supprimer les petites ressources au profit d'une unique est une idée qui vient à rebours de ce que à priori il faudrait faire en termes de gestion sûre, efficace et surtout durable et c'est aussi faire une croix sur tous ces captages qui ont assuré des centaines d'années pour certains l'approvisionnement en eau de qualité de tous et qui pour la plupart continuaient à le faire. Enfin, il n'est jamais envisagé de faire des économie d'eau potable alors que cela serait tout à fait souhaitable et surtout faisable.

N°41 : 1er juillet Claude Gane à Saint-Cirgues-la-Loutre

Bonjour,

Voici quelques réflexions sur le SDAEP envisagé pour le territoire de XVD :

Le projet d'alimentation en eau potable des Xaintries par une prise unique de l'eau dans la Dordogne (élévation sur les plateaux, par pompage sur plus de 400 m de dénivelé), engage plusieurs générations. C'est le modèle de l'installation de Belloc (autour de Beaulieu, depuis 2009) qui apporte de l'eau en quantité à ses usagers, pour un coût élevé (*), mais qui induit l'abandon de captages qui seraient encore très performants en quantité et qualité, et étaient utilisés par gravité, donc très sobres en énergie.

Les avis des scientifiques, tout particulièrement le dernier rapport du GIEC, nous alertent sur les conséquences du dérèglement climatique, dû essentiellement à l'émission de gaz à effet de serre ; des dirigeants de grands fournisseurs d'énergie nous supplient de réduire notre consommation d'énergie (Total Energie, EDF et Engie – tribune dans le JDD du 26/06/2022). Ce projet contredit tous ces avis éclairés. Il nous faut apprendre à mieux utiliser l'eau et l'énergie, et pas nécessairement augmenter les consommations comme nous avons cru pouvoir le faire dans les décennies précédentes.

Le projet envisagé aurait un coût important tant pour sa réalisation que pour son fonctionnement, donc un gros impact sur le prix du m³ facturé. La situation économique et géopolitique actuelle ne peut qu'augmenter fortement les coûts envisagés. Pour une petite commune dont la consommation globale annuelle serait de 10 000 m³, une augmentation de 2,50 € par m³ créerait une dépense supplémentaire de 25 000 €, soit plus que le coût d'un emploi à temps plein pour un employeur.

Ne vaudrait-il pas mieux créer des emplois locaux, au plus près des besoins, que d'avoir à faire appel systématiquement à des employés de grands groupes qui ne cesseraient de sillonner le territoire pour gérer ce grand réseau ?

Les subventions, même si elles sont d'une aide précieuse à la réalisation d'un projet, proviennent de l'argent public. Il doit être utilisé au mieux, pour des projets pertinents.

Nous souhaitons tous que de nouvelles populations décident de s'installer en Xaintrie et viennent y apporter un peu plus d'activité. Mais cherchent-elles le modèle « citadin » standardisé qu'elles quitteraient, ou viennent-elles pour nos particularités, notre qualité de vie, notre nature préservée, y compris la qualité de l'eau de nombreuses sources ?

Il est de la responsabilité de nous tous, habitants de XVD, de choisir en conscience, pour l'avenir immédiat et beaucoup plus lointain, un modèle d'approvisionnement en eau potable (ou pas nécessairement potable pour certains usages) le plus adapté possible

aux particularités de notre territoire, respectueux de l'environnement et de la sobriété énergétique indispensable, et dont le coût ne dépasse pas les capacités financières des usagers.

(*) En 2021, pour une consommation de 120 m³, le m³ a été facturé 3.85 €.

Cahier A Saint Cirgues la Loutre

A 42 R. Planetit ? 17/05/2022

Se référer aux notes de M. Pigeyre-géologue-, mettant en avant le potentiel hydrologique de la Xaintrie blanche, notamment le site du Puy du bassin ;

entreprendre les sondages sans tarder.

Maintenir l'eau dans le service public (maîtrisé par la population, ses représentants), aucune d.s.p., celle-ci se résumant à la privatisation des bénéfiques, socialisation des pertes, ôtant la maîtrise des coûts par nos concitoyens et élus de proximité.

Consacrer l'argent public à l'entretien de l'existant, la recherche de nouveaux captages.

AFFIRMER une vraie solidarité entre commune (excédents reversés)

Une usine de traitement chimique vaut-elle l'eau au naturel ?

Agir, débattre avec les agriculteurs, leurs syndicats, pour une meilleure approche de leurs besoins de changements de paradigme de la façon de cultiver (ou quoi), d'élever,

Débattre et agir vers les consommateurs dans le même but-comment préserver ce bien commun.

PS Eau bien commun se doit d'être gérée de la production à la distribution, épuration en service public sans aucune interférence, ingérence du privé.

A 43 M. Charles Pers, 24/05/2022 Lalo, 19220 Saint Cirgues la Loutre

Mais où est donc passé le bon sens paysan ? Aujourd'hui nous avons une eau de qualité qui fait des envieux parmi les touristes et des centaines dans nos villages !

En contrepartie, les porteurs de projets, vous nous proposez :

- à l'heure du développement durable ce projet est gros consommateur d'énergie alors que nos captages en consomment peu

- de l'eau traitée chimiquement nuisible à la santé de l'homme et aux nappes phréatiques

Il conviendrait d'entreprendre des recherches au niveau local pour compenser le manque d'eau saisonnier.

Il serait bon aussi de limiter la consommation en traitant les fuites en priorité

Les habitants de nos communes étant âgés, la consommation sera en diminution

En conclusion, il est important de conserver les réseaux dans l'état actuel en y apportant des améliorations pour pallier aux manques d'eau saisonniers en créant des interconnexions avec les communes excédentaires

A 44 Jean MIERMONT, 24/05/2022 St Cirgues la Loutre

Tout d'abord, merci et bravo à tous ceux qui contribuent par leur travail et leurs connaissances à cette enquête concernant l'alimentation en eau potable en Xaintrie Vallée de la Dordogne

1) Quelques idées générales

- Que ce soit SUEZ, VEOLIA, SAUR, ces entreprises ont pour but l'accaparement de la gestion et de la propriété de l'eau, afin d'en tirer le maximum de profit.

La même gestion se met en place au niveau mondial.

- 2015 : nocivité de la loi N.T.O.T.R.E. -François Hollande-

- Rôle antidémocratique des communautés de communes, représentativité par rapport au nombre d'habitants et membres du conseil communautaire non élus directement par les habitants.

- La commune : c'est le berceau de la démocratie : elle permet « le vivre ensemble » ce qui n'empêche pas, bien au contraire, les échanges et les confrontations d'idées, elle participe à la culture et à la convivialité entre les habitants. c'est un lieu permanent d'échanges entre les citoyens et les élus.

2) Le projet XVD

- Il me semble que ce projet est extrêmement complexe (usine à gaz) ce qui permet de détourner l'attention des citoyens du vrai problème : la privatisation de l'eau.

- Comment a été désigné « un bureau d'études ». Y-a-t-il eu un appel d'offres ?

- Pourquoi les problèmes présentés (Pièces n°4 p. 1/5, p. 2/5, p. 3/5) ou non présentés sont-ils aussi nombreux ?

- Pourquoi cet acharnement à « l'abandon de toutes les ressources existantes » ? (Pièces n°4 p. 4/5- n°5 p. 2/5, p. 3/5)

- Pourquoi pas de recherche dans le sous-sol ? (Pièces n°4 p. 4/5 et p.5/5)

3) Propositions et idées

- Quel statut pour le personnel ancien et nouveau concerné par une éventuelle réforme ?

- Concernant les tarifs de l'eau, pourquoi ne pas se rapprocher d'E.D.F. et de son système de péréquation ? (D'avant les réformes destructives en cours).

- La remunicipalisation de l'eau entreprise dans certaines communes me semble être une perspective et une solution à développer.

- Ne pourrait-on pas envisager une Nationalisation de l'EAU ?

BON COURAGE A TOUS

A 45 Gayrard ? Saint Cirgues la Loutre, 27/05/2022

1 : PH d'eau acide ou PH neutre pourquoi ?

Aucun problème sanitaire détecté depuis des « lustres », beaucoup de personnes (agées) et nombreuses sur la commune boivent cette eau sans aucun...problème

2 : St Cirgues ne faisant pas partie du synd. Des eaux : pourquoi sommes nous concernés ? Le prix de l'eau de la Saur beaucoup + élevé que celui communal et pas mal aussi d'inconvénient...

3 : Le synd des eaux DEFICITAIRE en eau potable dans plusieurs années qui a conduit en 2019 et 2020 à une rupture d'approvisionnement de certains habitants...aucun intérêt d'y adhérer surtout que Saint Cirgues n'a jamais connu cette situation avec ses sources...

4 : Que deviendrait le réseau d'eau actuel ?.. et la saur ou autre ne seraient-elles pas obligées de faire un nouveau réseau ?

5 : Au point le plus haut du puy du bassin existe un très fort potentiel aquifère...Une étude par hydrogéologue sur cette zone permettrait de trouver des quantités d'eau importante..et pourrait alimenter l'ensemble du canton. Pourquoi ce point n'a pas été abordé ?

CONTRE CE PROJET

A 46 Alice Peyrical St Cirgues la Loutre, 28/08/2022

Je demande le maintien de la gestion de notre réseau d'eau potable par la commune de St Cirgues la Loutre.

Les 2 captages sont suffisants pour desservir notre faible population.

Ne dites surtout pas que notre eau n'est pas potable.

Vous savez très bien que l'on peut remédier à l'acidité de l'eau il y a des moyens et vous le savez.

Je vous en supplie laissez la gestion de l'eau à la commune de St Cirgues la Loutre. Nos élus en sont capables- Merci

Cahier B St Martin La Méanne

B 47 Frédérique Perrin Murat St Martin la Méanne

La loi Notre destinée a réorganiser le territoire de la république et votée en 2015 sous le gouvernement socialiste prive les communes de tous pouvoirs

Le seul échelon démocratique et encore relativement populaire de la France ne décide plus de rien dans les domaines qui affectent gravement la vie des citoyens (eau , assainissement , éducation , santé.. .)

Les citoyens que nous sommes sont privés d'interlocuteurs. Les échelons décisionnels sont aujourd'hui la région (nouvelle aquitaine)

qui relaie le parlement européen.

Il me semble vain dans ces conditions de me pencher sur l'aspect technique de l'approvisionnement en eau potable, sachant que mon avis n'a aucun poids.

J'engage les habitants de St Martin à se grouper , chercher des solutions locales et exiger que notre municipalité n'obéisse pas aux injonctions des multinationales de l'eau.

Des solutions locales sont possibles en se regroupant avec d'autres villages et en formant des personnels communaux à gérer notre eau bien commun .

PS : J'ajoute que la loi Notre a été voté par la droite et le PS d'un même élan au service des mêmes intérêts économiques transnationaux..

B48 Jean Gravier, St Martin la Méanne

L'eau étant un bien publique la Saur et consort n'a aucun droit d'exploitation de l'eau sont seul intérêt étant de satisfaire les actionnaires.

Je suis donc contre toute modification du réseau d'alimentation d'eau, par contre avant de tout vouloir changer il faudrait que le réseau actuel soit refait à neuf car la moitié des conduites sont usées.

B 49 Pierre Chastang, St Martin La Méanne

1-Il y a effectivement un « problème de l'eau » à St Martin comme ailleurs, problème dû au fait que la consommation croît sans cesse alors que la ressource s'amenuise.

2- Sur cette base interviennent en l'aggravant des décisions politiques mortifères :

- l'obligation pour les communes d'équilibrer le budget de l'eau avec interdiction de l'alimenter par le budget général et
- l'obligation d'abandonner la compétence communale au profit de l'intercommunalité.

3-Les solutions (les vraies) à ces quatre problèmes de base ne sont pas techniques mais politiques , en d'autres termes il s'agit donc d'abandonner d'urgence les orientations de base mortifères qui sont à l'origine du problème de l'eau à St Martin comme ailleurs et non pas de disserter (discutailler) de solutions techniques censées le résoudre

qui ne font en fait que nous détourner du vrai travail qui reste à faire (est ce fait pour ça ?).

4- Par voie de conséquence, si on ne se penche pas sur la cause des causes et qu'on continue à discuter sur les conséquences, la voie (

parfaitement voulue, pensée et tracée) est facile à prévoir :

abandon pour les communes de leur compétence sur l'eau passage à la

com-com puis à une multinationale de l'eau prochainement coté en bourse.

Soit transformation de l'eau en une marchandise rare et dépossession fatale de toute possibilité de contrôle de notre part sur l'eau soit un domaine vital pour nous.

5-Notre objectif est donc clair :

-conserver la compétence communale sur notre eau.

-conserver notre eau en régie communale.

6-Pour réaliser ces deux points il faudrait détailler les moyens politiques et techniques qu'il conviendrait de mettre en place ce qui nécessiterait plusieurs pages d'écriture, quelques points importants cependant :

-abandon de l'obligation de « l'eau doit payer l'eau »

-abandon de la NOTRE ;

-maîtrise de la consommation

-captage de nouvelles ressources plus eau de pluie

-mutualisation à l'échelon national.

B50 Nicolas Petit, St Martin la Méanne

Cette année encore annonce déjà de nouveaux stress hydrique alors que l'été n'est pas encore là.

L'énergie qui jusqu'à présent nous était abondante pourrait bientôt nous manquer.

La guerre est là mais surtout nos centrales nucléaires base de notre mixe énergétique pourraient à l'avenir ne fonctionner que par intermittence notamment due à l'abaissement des cours d'eau (ironique !).

Dans ce contexte qui d'année en année s'empire et où nous ne pouvons imaginer nos difficultés, à court terme mettre tous ces oeufs dans le même panier concernant l'accès à l'eau, ne peut nous rendre que perplexe.

De plus, alimenter les communes en hauteur par relevage avec les crises énergétiques attendues frise l'idiotie.

Enfin, en conséquence de cette centralisation les multiples captages actuels seront abandonnés, les périmètres de protection levés et leur par conséquent pollués.

C'est donc un non retour.

Et si l'idiotie est excusable, il s'agit là d'un crime contre notre avenir.

Si demain nous sommes contraints d'utiliser une eau polluée nous ne le pardonnerons pas.

B 51 Sophie Garnier, St Martin La Méanne.

L'eau c'est la vie, aucune spéculation ne peut être admise sur le Vivant.

La vraie responsabilité serait de rénover le réseau existant ce qui serait beaucoup plus logique qu'un investissement pharaonique qui serait supporté par les petits consommateurs que nous sommes.

Rendons la gestion de l'eau publique au lieu de la confier au secteur privé qui ne pense qu'à spéculer !

Cahier C – Argentat (marché)

C 52 12 mai 22 Babé BROGNIAUT, St BONNET ELVERT

Projet gigantesque et stupide. Non à ce projet, oui à la mise au vote des citoyens pour un choix démocratique dans la réalisation de tels projets.

C 53 12 mai 22 David BOURDET GOULLES

Projet inutile, coûteux et absurde.

C 54 12 mai 22 Denis PARAT St MMARTIN LA MEANNE

Aberrant, idiotie pure et simple : capter l'eau et la remonter à 500m vers les communes.

C 55 12 mai 22 VANDERM CUES ARGENTAT L'HOSPITAL

Contre le projet. A St Privat, l'entretien n'est pas fait ; explique leur problème ; les communes peuvent s'entraider pour améliorer leur système. Le grand projet va coûter très cher.

C 56 12 mai 22 SARTORIO MONCEAUX

C'est un scandale, on interdit les captages propres et le remplacer par 1 usine, avec des produits chimiques. Ça va coûter cher. (traitement, entretien, contrôle)

C 57 12 mai 22 POCHE ALBUSSAC

Pourrait on réfléchir à d'autres solutions avant d'attaquer ce projet (travaux pharaoniques et coûteux). Et en puisant toute cette eau dans la Dordogne, ne va-t-on pas l'assécher surtout avec ces nombreuses années de sécheresse. Ce projet risque d'occasionner d'autres problèmes.

C 58 12 mai 22 GUIGO LE SIRIEX

Ne mets pas tous tes œufs dans le même panier.

C 59 12 mai 22 Anonyme ST JULIEN AUX BOIS

Aberration. On a de l'eau partout, pourquoi faire remonter l'eau ? Cela va nous coûter plus cher qu'aujourd'hui. Il y a d'autres moyens plus simples (plus d'énergies)

C 59 19 mai 22 Karel DEMET LE BELLET MONCEAUX

Centraliser l'eau, ça fera que de gros problèmes, ça coûtera plus cher. Et le futur, c'est d'aller vers une autonomie locale. Là c'est juste le contraire qu'on fait. Nous avons tous de l'eau sur les communes, et ça a marché très bien. Je suis contre ce méga-projet.

C 60 19 mai 22 BECKER ARGENTAT

Centraliser sur une seule captation me paraît dangereux. Que se passera-t-il en cas de sécheresse, de pollution ? Et quid du coût qui est déjà très cher sur Argentat ? Et des lieux de captation ou châteaux d'eau qui existent déjà et fonctionnent bien ? Pourquoi les supprimer ?

C 61 19 mai 22 Patricia ARGENTAT

Encore un projet qui centralise tout. On n'aura aucun pouvoir d'action locale. Le prix annoncé va forcément augmenter. Encore un projet globaliste.

C 62 19 mai 22 Nicole JAMMMES ARGENTAT

Je suis contre, ça n'a pas de sens. Ça va coûter une fortune alors que toutes les communes ont déjà de l'eau. Même à St Privat, on peut trouver de l'eau au puits du Bassin. Ils ne savent pas quoi faire pour dépenser l'argent public. Jusque là, tout le monde a géré son eau.

C 63 19 mai 22 Carole CAZIER ARGENTAT

C'est n'importe quoi !

C 64 19 mai 22 Alix LAUFENBERG ARGENTAT

Pourrions nous réfléchir autrement à une gestion de l'eau avec sa raréfaction prochaine ? Ce n'est pas, à mon sens, et au sens de plusieurs autres personnes, une installation sensée et pérenne. De plus, la concertation publique ne doit pas être considérée comme un frein mais comme un moyen de construction et de réflexion futur. La mobilisation actuelle de la part des communes et des habitant.e.s démontre bien que ce projet n'est pas accepté et adapté à notre espace de vie. Nos voies sont prioritaires au lobbying.

C 65 19 mai 22 Luce NEBRENS MERCOEUR

Vive l'eau libre. Chez moi, j'ai l'eau qui provient de la captation d'une source qui dessert 3 tout petits hameaux. Cette eau est délicieuse !

C 66 19 mai 22 H. BASQUE ST BONNET ELVERT

Projet inutile

C 67 19 mai 22 Christian DELPONT ST BONNET LES TOURS DE MERLE

L'eau libre. Dangereux de supprimer les sources. Notre eau est délicieuse ;

C 68 19 mai 22 Danielle GOUBERT SEXCLES

Pourquoi de tels travaux et investissements. L'eau libre. Nous avons ce qu'il faut chez nous.

C 69 19 mai 22 Kristien NOUSSEUR MOUSTOULAT

On est très fiers d'être indépendants par rapport à l'eau. La qualité est parfaite. En Belgique avoir sa propre eau est impossible à cause de la pollution. La région de Corrèze est encore assez pure pour avoir de l'eau vivante. Merci !

C 70 19 mai 22 Ronald BELLEZ ARGENTAT

Une solution et un chantier qui coûtent beaucoup trop pour ce qu'ils apportent, en plus de détruire un système fonctionnel et résilient.

C 71 19 mai 22 Linde STAL ARGENTAT

L'eau est parfaitement potable, privatiser l'eau est un investissement pas nécessaire et avoir une autre installation et dépendance n'est pas la meilleure décision.

C 72 19 mai 22 DE BUERGER ARGENTAT (GOULLES?)

L'eau est parfaitement potable, nous avons assez d'eau à Goules.

C 73 19 mai 22 Fabrice QUINT GOULLES

Nous avons déjà l'eau à Goules, nous n'avons pas besoin de l'eau potable.

C 74 19 mai 22 Michel RAEZ ST MARTIN LA MEANNE

Projet totalement abject. Dans ma commune nous sommes desservis en eau de bonne qualité. Pourquoi cette dépense inutile ? Investissons dans l'écologie intelligente.

C 75 16 juin 2022 CHASSAGNE ARGENTAT

Avec la somme des investissements, même subventionnés par l'Etat (au bout du comptepayés par les contribuables) on va atteindre des sommes pharaoniques. Je serais très surpris qu'au bout de 5 ans, le prix au m3 soit toujours inférieur à la solution &. Je suis très surpris que le coût de fonctionnement soit identique dans les 4 versions.

C 76 16 juin 2022 Colette GARGNE ARGENTAT

Contre, contre. Remonter l'eau pour aller vers la Chapelle !!?? L'eau est bonne.

Cahier D - Goules –

D 77, Van Dendaele Michèle, Vétérinaire , La Bastide Goules

L'eau livrée par la commune de Goules est impeccable, bonne à boire.

Il n'y a jamais eu de pénurie d'eau, la source a toujours donné suffisamment pour les besoins de la commune.

La qualité sera sûrement meilleure que celle de la Dordogne.

Le pompage sera très « écolo pour remonté 500m ! incompréhensible !!

D 78 Lestrade Jannine, Le Teulet-Goules membre du conseil municipal.

Non et non nous ne voulons pas boire l'eau de la Dordogne.

Nous avons de la bonne eau claire et limpide et sans goût en quantité suffisante sachant que d'autres ressources naturelles n'ont pas encore été exploitées.

L'eau est un bien précieux nous savons la conserver.

Nous ne voulons pas de ce projet Pharaonique qui va coûter cher en investissement et en utilisation.

Il va falloir de l'énergie pour monter l'eau chez nous, et cela va détruire l'environnement.

Où sont les priorités de nos gouvernants :

-réduction de l'énergie ?

-impact environnemental ?

À bon entendeur non et non à ce projet.

D 79 Marga Stölle, 4, Font Peyre-Goules

Je dis non au projet de l'eau potable de la Dordogne La qualité de l'eau est bonne maintenant.

D 80 Paul Mouren 4, Lacan Goules

Quelle folie que ce projet d'abandon des ressources en eau existantes sur notre territoire !

Le syndicat mixte de Belloc étant un échec avec un prix au mètre cube exorbitant il est fort probable que le projet de captage unique centralisé produira une eau encore plus chère et encore moins bonne, en attendant l'usine européenne encore plus centralisée et une eau encore plus traitée et pompée plus loin dans le Danube !

D 81 Pierrette Lalo, 3 Laborie Goules

A l'heure où on nous rabache « prévention », donnez à la recherche !

Votre projet est vraiment contradictoire. Plus de pesticides....

Et vous voulez nous mettre dans l'eau du robinet que nous buvons y compris les bébés toutes sortes d'additifs pour la rendre buvable !

Non non non essayez de réfléchir et de mettre une dose de bon sens dans ce projet bête et stupide.

D 82 Françoise Misonne, Lacan Goules

La Corrèze est un pays de sources, le plateau de Goules est bien alimenté. Notre eau est un bien précieux et l'alimentation en eau potable est très abondante et non polluée.

Je pense que cette captation et la remontée de l'eau de la Dordogne est une aberration elle sera coûteuse et risquée, en cas de pollution de la Dordogne dangereuse aussi.

En effet notre source du Teulet (Pers) est surveillée et le risque de pollution est limité, vu que le circuit est plus court.

De plus les travaux vont coûter très cher à la communauté qui n'a pas besoin cela pour le moment .

Je suis contre cette captation de ce bien commun vital pour nous , d'autant qu'il n'y aucune raison valable pour ce changement de distribution d'eau.

Tout ceci est décidé par des intérêts qui ne sont pas les nôtres sans doute par des bureaux d'étude et des intérêts financiers guidés par des technocrates.

Cahier E- Argentat, St-Bazile-de-la-Roche

E83 - 24 mai 2022, Annette FOURNIER – Vergniolles – Monceaux/Dordogne

Je m'oppose formellement à ce projet pour des raisons économiques. L'eau est existante sur les plateaux, il suffit de l'exploiter. Il faut faire confiance à des maires et à leurs personnels.

Nous avons sur le bas de la Corrèze une richesse en eau suffisante pour ne pas être victimes du plateau qui ne veut pas exploiter son eau.

E84 - 24 mai 2022- Jean-Marc COLLACHE, Argentat

Ayant récolté quelques informations sur ce dossier, il reste un certain nombre d'interrogations sur la pertinence d'une solution centralisée :

- Dans un contexte d'explosion à long terme du coût de l'énergie (vulnérabilité du nucléaire / démantèlement et constructions nouveaux réacteurs), faut-il prioriser les plus gourmandes en énergie ? Qu'en est-il du fonctionnement face au risque avéré de coupures électriques ?

- Y aura-t-il un traitement de l'eau plus important que pour l'utilisation des ressources locales ?

- Le coût du m³ dans le scénario envisagé est-il sincère ? Car l'exemple de Beaulieu semble prouver qu'une solution centralisée nécessitant des investissements très importants amène en réalité à un coût très élevé de l'eau (sans compter en plus la remarque concernant le prix de l'énergie ci-dessus).

- Compte tenu d'un monde évoluant de façon de plus en plus incertaine, il semble plus prudent de choisir une solution privilégiant la proximité de la ressource, la résilience et la diversité plutôt qu'une industrialisation de plus sur notre territoire ?

- Le scénario 2 semble plus équilibré (variante 2.1).

E85 – 24 mai 2022- Huguette COVACIN, St-Bazile-de-la-Roche

À St-Bazile nous avons de la très bonne eau. Nous ne voulons pas d'eau de la Dordogne qui sera pleine de chlore et de javel. Je fais confiance aux gens du village pour refuser la centralisation de la ressource d'eau.

E86 – 24 mai 2022- Camille DURANTEAU, St-Bazile-de-la-Roche

Nouvelle habitante en Corrèze depuis le 15 novembre 2020, je n'ai pas acheté une bouteille d'eau minérale. L'eau du robinet est excellente. Je ne vois pas l'intérêt de

changer le système qui nous apportera une chlorée, javalisée, etc. qui de plus aura un coût plus élevé etc. Ce projet me semble un projet de mégalo et décalé. Nous avons des ressources naturelles qu'il serait préférable de privilégier à une industrialisation supplémentaire, largement décriée parce que polluée, coûteuse, de qualité moindre.

E87 – 24 mai 2022- Lassourny

Je pense que c'est une très mauvaise idée de retirer les points d'eau des petites communes car ça serait leur enlever le peu d'indépendance qu'il reste au village. Notre eau à St-Bazile est excellente et sans pesticide ou autres produits chimiques, la Dordogne, elle, doit récupérer tous les produits des sols par ravinement des eaux de pluie.

On nous dit de moins dépenser mais on crée encore plus de dette en construisant toujours plus de gros chantiers pharaoniques, toujours plus alors qu'on devrait faire moins.

À ce prix-là, il faudrait payer des cuves en béton individuel pour récupérer l'eau de pluie et interdire, voire détruire, les grandes piscines des grandes villas de vacanciers qui ne viennent que deux mois dans l'année.

L'eau est un bien commun qui devrait être gratuit, pour une quantité limitée. BREF, JE NE SUIS PAS POUR LA CENTRALISATION QUI COMME LA MONDIALISATION NE FAIT QU'ENRICHIR DES GROS AU DÉTRIMENT DES PETITS.

E88 – 24 mai 2022- Van de Merley Jos, Rivière

Je suis pas pour.

E89 – 24 mai 2022- Alberto Sarroca Bernadets- St-Bazile-de-la-Roche

Je suis pas d'accord

E90 – 24 mai 2022- André SWIER- St-Bonnet-Elvert

Il ne faut pas centraliser (avec trop d'investissements), mais maintenir/améliorer la situation existante. Je ne veux pas d'eau polluée de la Dordogne. Au lieu d'investir de l'argent pour une centralisation, mieux est de investir (très) localement : réduction d'eau, investir : cuves de récupération de l'eau. Et ça marche (chez nous) ! Jamais on utilise de l'eau de la commune, toujours on utilise de l'eau de pluie pour le jardin, les toilettes, rincer dans la cuisine, etc. Finalement, il faut changer ses habitudes, ainsi évitant des investissements qu'on propose maintenant.

E91 – 24 mai 2022- Isabelle BERNAY- Merle

Avec le suicide collectif dans lequel nous nous engouffrons, par nos activités provoquant le dérèglement climatique jamais enregistré, comment peut-on encore centraliser les choses vitales à l'humain que sont l'eau, l'énergie et l'alimentation.

L'économie d'eau doit être notre premier travail (stop aux piscines privées, au gâchis). Pomper dans la Dordogne polluée par les nitrates, bâtir une usine (béton & Co.) traiter chimiquement (rechimique) transporter (encore pollution). Quelle pollution encore pour la planète, quel coût ! Et pour nos propres porte-monnaie.

Nos mairies ont des techniciens compétents qui connaissent le terrain, on peut aussi former des citoyens de la commune.

GARDONS notre EAU. Je m'oppose fermement à ce projet destructeur. Pour moi et mes petits enfants.

Cahier F – Argentat

F 92 – 5 mai 2022 Jean Marc COLLACHE ARGENTAT

Scénario 3.2 : vente d'eau au SIDEPA des 2 vallées : ce syndicat est bien ok à ce jour et dans la durée ? Participation au coût des investissements ?

Coûts investissement et fonctionnement : évolution pluri annuelle ? Durée des investissements ?

Considérant le contexte (inflation/ instabilité) : mise à jour des coûts notamment d'investissement.

F 93– 5 mai 2022 Valérie ARGENTAT

Que veut dire restructuration interne à la ComCom ?

Pourquoi préciser d'emblée « par contre, le scénario n'entreprend pas de solution basée sur une recherche d'eau souterraine, que ce soit dans le socle ou les nappes » ??

Il faut avoir accès aux documents administratifs intégrales pour donner un avis. Qu'est-ce-que cela cache ?

Ils sont obligés de donner ces documents.

F 94 – 12 mai 2022 CELLES BEAULIEU

Contre ce type de projet. Solution : mieux gérer l'eau.

F 95 – 12 mai 2022 Alexandra DUCHENE HAUTEFAGE

Je ne comprends pas pourquoi toutes les communes doivent être intégrées dans ce projet, surtout lorsqu'elles peuvent bénéficier de sources naturelles. Les coûts de ces infrastructures me paraissent exorbitants.

F96 – 12 mai 2022 Valérie DENOIX ARGENTAT

Contre ce projet.

Xaintrie : pays de sources

F 97 – 12 mai 2022 Albert SNEY FORGES

Ca me semble très ambitieux, mais je suis convaincu c'est jeter l'argent de la communauté par la fenêtre.

F 98 – 12 mai 2022 Edith VON SCHAGER ST CHAMANT

C'est contradictoire à l'esprit idéologique et politique de décentralisation. Trouvons des solutions qui augmentent l'autonomie locale.

Cahier G – Argentat

G 99 Nicolas DUBIEN AURIAC

Pourquoi pas faire venir de l'eau de mer, nous aurions l'eau et le sel...et peut-être même que les mouettes suivraient... Après la Xaintrie blanche, la Xaintrie noire...nous aurions la Xaintrie iodée...le nouvel Eldorado touristique, qui sait !!!

G 100 PESTEL ANGLARDS DE SALERS

Comme dans le Cantal, nos sources sont volées. Et oui l'eau dans les magasins doit être meilleure.

G 101 Isabelle MIELVAQUE ST PRIVAT

Quelle aberration, pomper l'eau de la Dordogne avec des traitements +++ Et la population elle en pense quoi ?

G 102 J C ALAPHILIPPE ST PRIVAT

Une information sur les tenants et les aboutissants aurait été nécessaire.

Contributions hors délais

Christian et Claudine DELMAS-26/07/2022-Sexcles

LES DANGERS D'UN SEUL POINT DE POMPAGE

Si les contrôles sont plus faciles à réaliser sur un seul point de pompage que sur une multitude de captages, les conséquences d'une pollution importante du cours d'eau alimentant le point unique de pompage peuvent se révéler catastrophiques : des cas se sont déjà produits :

En août 2020, suite à un accident sur un méthaniseur industriel, 180 000 habitants du Finistère étaient privés d'eau potable. L'accident avait provoqué la pollution de la rivière l'Aulne à Chateaulin (29)

SOURCES : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/bretagne/finistere/pollution-de-l-aulne-a-chateaulin-en-2020-la-proposition-de-sanction-jugee-insuffisante-par-les-elus-et-les-associations-2460496.html>

Châteauroux 17/06/2022 la consommation d'eau du robinet interdite pour 25.000 habitants.pollution à la bactérie E. Coli touche le réseau d'eau potable de la partie nord de la ville.

Sources : [Châteauroux : la consommation d'eau du robinet interdite pour 25.000 habitants \(lanouvellerepublique.fr\)](#)

POLLUTION MEDICAMENTEUSE DES RIVIERES

Si le développement et l'usage de médicaments ont permis d'améliorer notre santé et notre espérance de vie, leurs résidus sont facteurs de pollution qui se concentrent dans les rivières.

A l'heure actuelle, on se sait pas traiter ce type de résidus ni dans les stations d'épuration des eaux usées, ni dans les stations de traitement de l'eau potable, ce qui fait que ces résidus ([antibiotiques](#), [analgésiques](#), les [anti-inflammatoires](#), les [antidépresseurs](#), **hormones issues des pilules contraceptives**) dont l'accumulation dans l'eau de rivières en augmentant, se retrouvent directement dans l'eau potable.

Pour la première fois, une vaste étude internationale dirigée par l'Université d'York (Royaume-Uni), à laquelle a participé INRAE et impliquant plus de 80 instituts de recherche, a analysé la pollution de 258 rivières dans une centaine de pays sur les cinq continents. Leurs résultats, publiés le 14 février, montrent que toutes les rivières étudiées sont contaminées par des résidus médicamenteux et qu'un quart des sites échantillonnés présentent des niveaux de pollution potentiellement dangereux.

Sources :

publication de l'INRAE (**institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement**) du 15 février 2022 :

<https://www.inrae.fr/actualites/premiere-etude-mondiale-evaluer-letendue-pollution-medicamenteuse-rivieres>

DOSSIER Santé : la menace des hormones médicamenteuses dans l'eau du robinet et l'alimentation. Bioaddict magazine septembre 2010

<https://www.bioaddict.fr/article/sante-la-menace-des-hormones-medicamenteuses-dans-l-eau-du-robinet-et-l-alimentation-a1140p1.html>

Actuellement, en France, l'effet de perturbateurs endocrinien dans les rivières se traduit par une modification du sexe ratio des poissons : féminisation ou masculinisation anormale.

Sources :Office Français de Biodiversité mars 2022 https://www.eaufrance.fr/sites/default/files/2022-03/lesmemos_n2_vf.pdf

On commence à connaître les effets sur les poissons. Quid des effets sur la santé humaine ?

Pourquoi abandonner une multitude de captages à faible risque de pollution, et qui peuvent être complémentaires en cas de défaillance de l'un d'eux, pour prélever dans une rivière dont on sait à l'avance que les taux de pollution de résidus médicamenteux, hormonaux et perturbateurs endocriniens vont aller en augmentant. Résidus qui vont se retrouver dans l'eau « potable », car on ne sait pas aujourd'hui les éliminer ni dans le traitement des eaux usées, ni dans le processus de traitement de l'eau potable ?

J.-P. Gaboriaux, St-Bonnet-Elvert

Abandonner les sources existantes et satisfaisantes, distribuées par adduction gravitaire et les remplacer par un puisage unique qui nécessite une consommation d'énergie pour le distribuer défie toute logique et piétine le travail des générations passées.

Comment peut on s'engager sur un prix de revient pour 40 ans ?

Les coûts de construction et de l'énergie ont déjà explosé depuis la parution de ce projet.

Quel cadeau pour les générations futures !!

Corinne RAGUIN et Vianney CATTEAU², Le Vieux Bourg, 19380 SAINT BONNET ELVERT

Contribution à l'enquête publique citoyenne portant sur le projet de schéma de restructuration de la ressource en Eau de la communauté de communes Xaintrie Val Dordogne.

Nous avons découvert le projet de schéma de restructuration de la ressource en Eau de la communauté de communes Xaintrie Val Dordogne lors de la mobilisation autour de la réunion du Conseil de la Communauté de Communes du 9 décembre 2021. Nous n'avons auparavant reçu aucune information de quelque forme que ce soit, ni de la part de la Com'com, ni de la part de nos élus municipaux. Le seul réseau d'information dont nous avons bénéficié est celui de simples citoyens qui se sont auto-saisis du sujet et qui résident sur le territoire de notre commune. Grâce à ce réseau, nous avons eu connaissance du projet et, cette fois dûment informés, nous avons décidé d'ajouter nos noms au mouvement d'opposition à ce projet.

Sans même insister sur notre surprise qu'un tel projet puisse seulement être voté sans être préalablement l'objet d'une consultation publique, ou a minima d'une information détaillée et accessible fournies aux habitants ; sans par ailleurs présentation de scénarii alternatifs chiffrés ; sans enfin, intégration des hypothèses d'évolution probable du contexte économique, climatique, géologique, social..., nous avons de multiples raisons d'être défavorables au projet en l'état où il se trouve aujourd'hui.

En effet, très conscients de l'enjeu futur que représente la ressource en eau, nous avons, lors de l'achat de notre maison en 2019, suspendu la signature définitive de l'acte de vente à la clarification de l'état de la source qui n'alimentait plus la propriété, ancienne ferme pourtant alimentée par un réseau complexe de serbes pendant des siècles. Il est pour nous évident que le changement climatique impose d'anticiper des ruptures d'approvisionnement en eau du réseau public, et de restaurer le bon fonctionnement des sources qui suffisaient localement aux besoins des habitants. Nous avons constaté, que ce soit au sein de la commune, du territoire élargi, des institutions ou des artisans, la perte totale non seulement de la connaissance des sources du territoire mais également des savoir-faire sur le fonctionnement complexe des réseaux d'écoulement construits par les anciens au cours des siècles passés. A force de tâtonnement, d'obstination, de temps et d'efforts, nous sommes parvenus au bout de 2 ans à rétablir le (presque) bon fonctionnement de notre source et de son réseau de captage et d'écoulement.

Sensibles à un usage parcimonieux de la ressource en eau, nous sommes évidemment choqués qu'un projet de restructuration puisse s'affranchir de toute réflexion sur les usages, et sur une maîtrise de la consommation. A une époque où une transition des pratiques agricoles est non seulement indispensable, mais de plus en plus à l'ordre du jour de l'agenda politique national et mondial (les deux formules « indispensable » et «

à l'ordre du jour » devraient faire double-emploi, mais les années passées ont montré qu'hélas c'était très loin d'être le cas), il paraît de très courte vue de dimensionner un projet d'investissement sans tenir compte de ces futures évolutions. Enfin, nous sommes à un tournant majeur de remise en cause des niveaux de consommation énergétique de nos sociétés, non pas – c'est pathétique – parce que l'épuisement des ressources de notre planète l'exige, mais parce les événements rendent l'énergie financièrement de plus en plus inabordable.

Or, on nous annonce un investissement massif, permettant non seulement de centraliser la ressource en eau (adieu, la valorisation des sources locales), mais qui plus est, de satisfaire comme usage principal les exploitations de maïs cultivé pour nourrir des animaux conçus pour se nourrir d'herbe. Comme si ces absurdités ne suffisaient pas, le fonctionnement de cet investissement nécessitera une consommation importante d'énergie, qui viendra s'ajouter à l'heure où il faudrait absolument réduire nos consommations d'énergie !!

Ces multiples raisons nous amènent à exprimer notre très vive opposition au projet de schéma de restructuration de la ressource en Eau de la communauté de communes Xaintrie Val Dordogne.

Anne DELOULE, 10 rue du Barry- 19220 Servières le Chateau

Les pénuries d'eau vont se multiplier et s'intensifier, au niveau mondial et aussi en Xaintrie, si rien ne change dans notre modèle de consommation et de production.

La lutte contre le réchauffement climatique, en parallèle, nous impose de chercher des solutions technologiques sobres, et surtout de changer nos modes de consommation.

Il n'y a pénurie actuellement que si nous continuons à vouloir

- une agriculture expansionniste : faire pousser du maïs et élever du bétail sur le plateau, alors que d'autres cultures sont moins gourmandes en eau, alors que notre alimentation doit s'orienter vers moins de viande, plus de légumes et céréales.
- consommer de l'eau potable sans discernement, comme pour des piscines, alors que les piscines naturelles fonctionnent en parfaite autonomie grâce à la phyto-épuration.

Par ailleurs la proposition de centralisation de la production d'eau potable à l'échelle de la communauté de communes perpétue un modèle industriel dominé par les techniciens. Alors que l'organisation actuelle de nombreuses sources au plus près des consommateurs permet une plus grande agilité ; l'amélioration des systèmes actuels semble ne pas avoir été sérieusement chiffrée. L'argument est-il que seul un système centralisé peut être financé (au coût d'un endettement qui pèsera lourdement sur les générations à venir) ?

Pourtant un travail sur le paysage, les circuits de l'eau, l'emplacement des arbres ... permettrait d'améliorer les ressources en eau ; il est nécessaire.

Le choix d'aujourd'hui nous engage durablement. Faisons le en tenant compte des enjeux d'aujourd'hui et de demain.

Sabine Delaruelle, Argentat

Ce projet me semble aller à l'envers de l'histoire. On a tous les risques de manquer d'eau dans les années qui viennent. Et au lieu de multiplier les sources on les supprime pour ne garder qu'un unique **point** de captage pour toutes les communes! De plus, les argencacois n'auraient ils pas tout à perdre avec un captage fait directement

dans la Dordogne par rapport à l'actuel du Longour qui est filtré par les roches et sédiments ? Comment assainir l'eau d'une rivière sans lui faire subir un maximum de traitements physiques, mais aussi chimiques ? Si St Privat manque chroniquement d'eau, jusque là, la solidarité intervient. Elle coûte peut-être un peu cher, mais ne coûte-t-elle pas moins qu'une restructuration embarquant toutes les communes dans un projet aussi irréfléchi, aussi apprenti sorcier, aussi gourmand en énergie (remonter de l'eau sur 400 m de dénivelé tout autour de la Dordogne!), aussi moche en tuyauteries et remblais, aussi dangereux en cas de pollution du point unique d'approvisionnement ? A-t-on vraiment cherché de l'eau autour de St Privat ? A-t-on réfléchi d'abord à faire des réservoirs comme dans le Sud ? A-t-on envisagé une réflexion autour des économies d'eau ? Bref, je suis très effrayée par la « gouvernance » de nos élus. Et leur interprétation de ce qu'est une démocratie.

Jocelyne Guérin, Argentat

Bonjour Voici mes quelques réflexions sur le sujet

En premier : sur la façon dont les projets sont traités par les élus : - manque de diffusion, de concertation, de participation avec la population sur des sujets essentiels de vie quotidienne

En deuxième : Pas de retour fait à la population des conclusions du bureau d'étude sur la situation réelle de l'état de l'alimentation en eau sur les communes concernées

En troisième L'abandon des différentes sources sur la commune est incompréhensible (c aussi l'avis des anciens) Une usine implique un monopole et une main mise d'un grand groupe sur l'ensemble de l'alimentation en eau donc aucune concertation et d'actions possibles dans ce domaine (coût, problèmes techniques, qualité de l'eau)

En quatrième Quel sera le coût de cette construction d'usine de captation ?? Son impact visuel et Esthétique et écologique sur l'environnement ??

Voilà il y aurait plein d'autres choses à dire. Maintenant il faut suivre et rester vigilant Suite en septembre ...